



NATIONS  
UNIES

**EP**

UNEP/MED IG.25/Inf.5

**ONU**   
programme pour  
l'environnement



Plan d'action pour  
la Méditerranée  
**Convention de  
Barcelone**

26 octobre 2021  
Français  
Original : Anglais

22<sup>ème</sup> réunion des Parties contractantes à  
la Convention sur la protection du milieu marin  
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Antalya, Turquie, 7-10 décembre 2021

**Point 3 de l'ordre du jour : Décisions thématiques**

**Rapport de la 19<sup>e</sup> réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PAM/PNUE  
Athènes, 2021



**NATIONS  
UNIES**

UNEP/MED WG.493/9



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

9 juillet 2021  
Original : Anglais

---

19<sup>ème</sup> Réunion de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD)

Vidéoconférence, 7–9 juin 2021

**Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations**

**Rapport de la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD**

## Table des matières

	<b>Pages</b>
<b>Rapport</b>	1-18
<b>Annexes</b>	
<b>Annexe I</b>	Liste des participants
<b>Annexe II</b>	Discours de bienvenue et déclarations
<b>Annexe III</b>	Ordre du jour de la 19 <sup>ème</sup> Réunion de la CMDD
<b>Annexe IV</b>	Point 6 de l'ordre du jour – Table ronde : Réalisation des ODD et transition vers une économie bleue durable pour une renaissance verte post-COVID en Méditerranée. Note conceptuelle (en anglais)
<b>Annexe V</b>	Éléments possibles pour examen de la CMDD à l'attention de la COP 22 (projet tel que discuté à la 19 <sup>ème</sup> Réunion de la CMDD) (en anglais)
<b>Annexe VI</b>	Composition de la CMDD pour juin 2021 – juin 2023, membres autres que les Parties contractantes, telle qu'approuvée par la 19 <sup>ème</sup> Réunion de la CMDD

## **Introduction**

1. La 19<sup>e</sup> Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), accueillie virtuellement par la Slovénie, s'est tenue par vidéoconférence du 7 au 9 juin 2021.
2. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

## **Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion**

3. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, M<sup>me</sup> Ivana Stojanovic (Monténégro), Présidente sortante de la CMDD, a exposé les enjeux de la région méditerranéenne en ce qui concerne la réalisation du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) et reconnu les efforts déployés pour mettre en place et renforcer les mécanismes régionaux dans le cadre de la CMDD afin de favoriser l'intégration dans les processus mondiaux.
4. M<sup>me</sup> Tatjana Hema, Coordonnatrice par intérim du PNUE/PAM – Secrétariat de la Convention de Barcelone, a félicité le Monténégro pour l'efficacité de son mandat à la présidence de la CMDD et a salué la détermination de la Slovénie à faire progresser la question de la durabilité dans la région méditerranéenne. Elle a fait observer que l'année 2021 coïncide avec le 45<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Convention de Barcelone et avec le 25<sup>e</sup> anniversaire de la CMDD, qui est « l'organe le plus inclusif du système PNUE/PAM – Convention de Barcelone ». La Coordonnatrice par intérim a signalé que cette 19<sup>e</sup> Réunion de la CMDD virtuellement organisée par la Slovénie avait lieu quelques semaines avant que le pays n'assume la présidence de l'Union européenne (UE) au second semestre 2021, ce qui constituait une occasion unique d'amplifier les appels à une renaissance verte dans notre région.
5. Dans un message vidéo enregistré, S.E. Andrej Vizjak, Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de la Slovénie, a invité la CMDD à formuler des propositions claires visant à favoriser la transition vers une économie bleue durable dans l'optique d'une renaissance verte en Méditerranée. Préconisant une coopération transfrontalière équitable et active, le Ministre Vizjak a déclaré que « la Slovénie fera tout son possible pour renforcer le partenariat avec [la CMDD et le PNUE/PAM] afin de réaliser notre objectif commun pour cette mer que nous partageons ».
6. Les textes des discours de bienvenue et déclarations sont reproduits à l'annexe II du présent rapport.

## **Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation**

### ***a) Élection du comité de pilotage***

### ***b) Adoption de l'ordre du jour provisoire***

### ***c) Organisation des travaux***

7. Conformément aux Documents constitutifs de la CMDD (Décision IG.22/17), la 19<sup>e</sup> Réunion de la CMDD a élu le Comité de pilotage de la CMDD, comme indiqué dans les conclusions ci-après.
8. La 19<sup>e</sup> Réunion de la CMDD a examiné et adopté l'ordre du jour provisoire élaboré par le Secrétariat, tel que présenté dans le document UNEP/MED WG.493/1 et annoté dans le document UNEP/MED WG.493/2. L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe III du présent rapport.

## **Conclusions :**

9. **La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a exprimé sa gratitude à la Présidente sortante, Mme Ivana Stojanovic (Monténégro), ainsi qu'aux autres membres du Comité de pilotage de la CMDD, Mme Valentina Mauriello, Italie ; M. Evangelos Raftopoulos (Rapporteur), Mediterranean Programme for International Environmental Law and Negotiation**

(MEPIELAN) ; M. Mohammed Maktit, Maroc ; Mme Bahar Özögüt, Turquie ; M. Jean-Baptiste Buffet, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) ; Mme Alessandra Sensi, Union pour la Méditerranée (UpM), prenant note avec satisfaction des travaux effectués sous leur direction en 2020-2021.

10. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a élu les membres du Comité de pilotage de la CMDD, conformément à l'article 17 du règlement intérieur, comme suit :

- **Président : M. Mitja Bricelj, Slovénie**
- **Vice-Président : Mme Samah Saleh, Egypte**
- **Vice-Président : Mme Bahar Özögüt, Turquie**
- **Vice-Président : M. Emad Adly, Forum égyptien sur le développement durable (ESDF)**
- **Vice-Président : M. Michael Scoullou, Partenariat mondial pour l'eau – Méditerranée (GWP-Med)**
- **Vice-Président : Ambassadeur Sergio Piazzi, Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM)**
- **Rapporteur : Mme Anne-France Didier, France**

**Point 3 de l'ordre du jour : Rapport du Coordonnateur sur les activités de développement durable pour la période juin 2019 – mai 2021**

11. La Coordonnatrice par intérim a présenté le rapport sur l'état d'avancement, consigné dans le document UNEP/MED WG.493/3, en mettant l'accent sur les activités découlant des Décisions IG.24/3 et IG.24/4<sup>1</sup> adoptées lors de la 21<sup>e</sup> Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP 21) (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019) et comprises dans le programme de travail et le budget du PNUE/PAM pour 2020-2021.

12. Les membres de la CMDD ont formulé des observations positives quant aux résultats obtenus après la 18<sup>e</sup> Réunion de la CMDD (Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019) et rendu compte de leurs activités en matière de développement durable, ainsi que de leurs propres efforts visant à appuyer la mise en œuvre de la SMDD et les travaux de la CMDD, comme résumé ci-après dans l'ordre de leurs prises de parole.

13. Le MedPAN a fait état de l'appui technique apporté aux gestionnaires d'aires marines protégées (AMP), notamment sous la forme de formations et d'échanges d'expériences au niveau local. En coopération avec le CAR/ASP, le réseau des AMP méditerranéennes a mis à jour la base de données MAPAMED des AMP méditerranéennes en vue d'élaborer une nouvelle édition du rapport sur l'état des AMP méditerranéennes. Le MedPAN, le CAR/ASP, le WWF, la Fondation Prince Albert II de Monaco et d'autres partenaires préparent la troisième édition du Forum des AMP de Méditerranée afin d'élaborer une feuille de route pour l'après-2020 pour les AMP méditerranéennes grâce à une large mobilisation de la communauté des AMP dans la région.

14. L'Italie a fait état de ses mécanismes nationaux d'appui au développement durable, évoquant notamment la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour le développement durable (SNDD) adoptée en 2017, la mise en place d'un forum national et de forums régionaux pour le développement durable

---

<sup>1</sup> [https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31701/19ig24\\_22\\_2403\\_eng.pdf](https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31701/19ig24_22_2403_eng.pdf);  
[https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31702/19ig24\\_22\\_2404\\_eng.pdf](https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31702/19ig24_22_2404_eng.pdf)

réunissant des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux avec le soutien de la communauté scientifique, le projet sur la cohérence des politiques destiné à intégrer les ODD dans les processus de prise de décision en Italie, qui comprend l'élaboration d'une feuille de route devant aboutir à des réformes législatives et structurelles, le rôle de coordination du comité interministériel pour la planification économique, l'intégration des ODD dans les cursus de plusieurs universités, et une cartographie montrant les liens entre les ODD au niveau mondial, la SNDD et le plan de relance italien consécutif à la crise de la COVID-19.

15. Après avoir pris acte de la présentation des importants travaux réalisés, le réseau méditerranéen de municipalités MedCités a préconisé une sensibilisation et une communication accrues auprès des autorités locales et des organisations de la société civile, ainsi que des activités plus concrètes permettant d'associer les municipalités et le grand public à la protection et à la gestion intégrée de l'environnement des villes.

16. L'hon. Alain Perea, député français et Rapporteur sur l'environnement de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), a fait savoir que l'APM était déterminée à sensibiliser les décideurs politiques méditerranéens à la question du climat et a fait état de partenariats visant à promouvoir les interfaces entre les sphères scientifique et politique dans le domaine de l'environnement, de façon à encourager la coordination intersectorielle et transnationale en Méditerranée. Soucieuse de représenter la dimension parlementaire au sein de la CMDD, l'APM œuvre à la mise en place d'une coalition régionale en faveur de la neutralité climatique et de l'application d'une taxe carbone supplémentaire dans ses États membres. L'hon. Perea a exposé les conclusions du rapport sur les changements climatiques qu'il a présenté dans le cadre de la 15<sup>e</sup> Session plénière de l'APM, soulignant la nécessité de placer l'action climatique au premier rang des priorités politiques nationales.

17. ANIMA Investment Network a présenté le projet EDILE, qui vise à évaluer et à améliorer les effets des investissements au niveau local, ainsi que le projet THE NEXT SOCIETY, qui s'adresse aux décideurs, aux innovateurs du secteur de la recherche, aux jeunes entrepreneurs et aux groupements d'entreprises pour favoriser le renforcement des écosystèmes de l'innovation en Méditerranée par la constitution de réseaux et l'accompagnement des bénéficiaires vers les marchés internationaux. Le réseau ANIMA a insisté sur le rôle des organismes d'investissement pour catalyser les financements du secteur privé afin de concrétiser les ambitions en matière d'atténuation des changements climatiques.

18. Le Programme méditerranéen pour le droit international de l'environnement et la négociation (*Mediterranean Programme for International Environmental Law and Negotiation Centre* ou MEPIELAN) a présenté sa contribution à la mise en œuvre et à la promotion de la SMDD eu égard à quatre sujets interdépendants : 1. le lancement de deux initiatives phares de la SMDD en faveur de la démocratie environnementale et de l'innovation, dont un protocole d'accord signé avec le Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable (Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development ou MIO-ECSDE) en octobre 2020 ; 2. la participation en tant que Rapporteur aux 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> réunions du Comité de pilotage de la CMDD, qui se sont tenues respectivement en mai et en décembre 2020, ainsi qu'à d'autres événements du PNUE/PAM ; 3. la sensibilisation, l'information et la communication au moyen du site Web et du bulletin électronique de MEPIELAN ; 4. les programmes d'enseignement à l'Université Panteion d'Athènes, en Grèce, en lien avec le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone, portant sur la SMDD et sur la gouvernance du développement durable en Méditerranée.

19. La Grèce a présenté le travail de suivi de son examen national volontaire exposé en 2018 dans le cadre du Forum politique de haut niveau, comprenant la mise en place d'un ensemble national

d'indicateurs relatifs aux ODD approuvé par tous les ministères et par l'autorité statistique du pays. Pour coordonner la mise en œuvre des ODD, un nouveau dispositif institutionnel a été mis en place, y compris une plateforme nationale multipartite. La Grèce a entrepris des actions pertinentes à l'égard des ODD 7 et 13 (plan national pour l'énergie et pour le climat), des ODD 12 et 14 (plan d'action national pour l'économie circulaire) et des ODD 14 et 15 (agence chargée des questions relatives à l'environnement naturel et aux changements climatiques).

20. Le Maroc a félicité la CMDD et le Secrétariat pour les travaux accomplis au cours des deux dernières années, insistant sur les activités de communication et de sensibilisation permettant d'inciter le grand public à participer aux efforts en faveur du développement durable à tous les niveaux en Méditerranée.

21. Le Dr. Moh Rejdali, député marocain et Président du Cercle des représentants parlementaires méditerranéens pour le développement durable (COMPSUD), a fait état du soutien apporté à la mise en œuvre de deux initiatives phares de la SMDD en coopération avec MIO-ECSDE, ainsi que de la réunion régionale des représentants parlementaires et des parties prenantes organisée au Parlement du Royaume du Maroc le 17 décembre 2019 sur le thème du « lancement d'une nouvelle décennie de développement durable en Méditerranée ». COMPSUD a informé les participants au sujet de la révision prochaine de la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable (SMEDD) et du Plan d'action correspondant.

22. Rappelant que la COP 22 était censée se dérouler en présentiel en décembre 2021 à Antalya, la Turquie a fait état de son Plan d'action national 2019-2023 pour les ODD et de son initiative « zéro déchet ».

23. La Commission économique des Nations Unies pour (ONU-CEE) a mis en relief les messages résultant de l'examen des progrès réalisés au regard des ODD dans la région paneuropéenne, signalant que ladite région est en passe d'atteindre seulement 23 des cibles officielles associées aux ODD d'ici 2030 ; il conviendrait d'accélérer les progrès pour 57 cibles, les tendances doivent être inversées pour 9 cibles et les données nationales disponibles sont insuffisantes pour permettre le suivi de l'évolution de 80 cibles. Par ailleurs, la crise de la COVID-19 a durement touché la région, entraînant des répercussions négatives pour de nombreux ODD, mais elle a également créé des possibilités d'accélérer les progrès au regard des ODD tout en s'engageant dans une relance verte, notamment par l'orientation du secteur du tourisme vers une voie plus durable.

24. La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (ONU-CESAO) a présenté les résultats du Forum arabe pour le développement durable de 2021 qui portait sur le thème « Accélérer l'action vers le Programme 2030 de l'après-COVID-19 », accompagnés des recommandations suivantes : soutenir le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises qui jouent un rôle important pour faire face à la pandémie ; étendre les systèmes de protection sociale, compte tenu du fait que les groupes les plus touchés par la pandémie sont ceux qui étaient les plus vulnérables avant la crise ; renforcer l'engagement politique en vue de mettre fin aux guerres et aux conflits ; renforcer la mobilisation de ressources financières en fonction des plans de développement nationaux ; faire en sorte que chacun ait accès aux technologies, améliorer la recherche et le développement, renforcer les capacités technologiques des chercheurs, des innovateurs et des entrepreneurs, en particulier des femmes et des jeunes.

25. La France a déclaré que la sortie de crise doit passer par la réalisation du Programme 2030, la prise en considération conjointe de la santé humaine et de celle de la nature et le changement des modes de consommation et de production. La France a informé les participants au sujet du « plan d'action pour une Méditerranée exemplaire », qui a été présenté le 11 janvier 2021, à Paris, dans le cadre du « One Planet Summit » consacré à la biodiversité et qui sera lancé lors du Congrès mondial

de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en septembre 2021, à Marseille, en France.

26. L'Union pour la Méditerranée (UpM) a rendu compte de la récente réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur l'économie bleue, de la participation du Secrétariat de l'UpM à la mise en œuvre de deux initiatives phares de la SMDD, de la collaboration avec le PNUE/PAM visant à soutenir le réseau d'experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC), ainsi que des actions spécifiques mises en œuvre au niveau local avec le réseau MedCités.

27. À propos du suivi de son examen national volontaire de 2019, Israël a expliqué qu'au niveau national, la mise en œuvre des ODD est axée sur quelques enjeux stratégiques retenus par le gouvernement sur la recommandation du Conseil économique national, chargé de conseiller le Premier ministre. Le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de la protection de l'environnement ont été chargés d'aider les ministères qui ont un rôle à jouer dans la traduction pratique des enjeux stratégiques, de façon à ce qu'ils intègrent les ODD qui les concernent dans leurs travaux. En ce qui concerne les zones marines et côtières, Israël a dû faire face en 2021 à la tragique marée noire qui a eu des effets dévastateurs sur la flore et la faune côtières ; plusieurs mesures ont été prises, parmi lesquelles l'élaboration d'un nouveau projet de loi portant sur la préparation et l'action en cas de pollution marine par les hydrocarbures (2021), soumis à l'approbation du gouvernement.

28. Selon le représentant du Forum égyptien sur le développement durable (ESDF), la pratique de ce forum national multipartite peut constituer une source d'inspiration pour d'autres pays méditerranéens en tant que modèle de coopération et de partage d'expériences relatives à la mise en œuvre des ODD et de la SMDD aux niveaux national et local.

29. L'Albanie a indiqué que l'engagement de l'UE visant à améliorer l'état de l'environnement prend corps avec le pacte vert pour l'Europe, transposé en programme en matière d'environnement pour les Balkans occidentaux : il s'agit d'une approche innovante fondée sur des initiatives portant sur le climat, l'économie circulaire, la gestion des déchets, la biodiversité et la protection des forêts, qui toutes contribuent à la réalisation des ODD.

30. L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a évoqué la détermination de l'UE à renforcer son partenariat stratégique avec son voisinage méridional en vue de relever les défis communs, de tirer parti des perspectives communes et d'exploiter le potentiel économique de la région au profit de ses habitants. Favoriser un redressement socio-économique viable à long terme et la création d'emplois dans le voisinage méridional constitue une priorité commune essentielle et l'élément novateur fondamental du nouveau programme pour la Méditerranée.

#### **Conclusions :**

**31. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a accueilli avec satisfaction le rapport d'avancement présenté par le Secrétariat sur les diverses et nombreuses activités menées depuis la 18<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD en ce qui concerne la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD), les études d'évaluation régionale relatives à l'environnement et au développement, les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables (CPD), les structures et processus relatifs aux stratégies de développement durable des pays méditerranéens, la réponse stratégique à la crise de la COVID-19, la coopération et les partenaires, ainsi que les activités de sensibilisation et de communication.**

**32. Saluant les nombreuses déclarations prononcées lors de la session et les débats dans le cadre de ce forum, la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a qualifié les efforts et les initiatives déployés par ses membres et ses observateurs, avec le soutien du Secrétariat, en termes de contributions**



**importantes aux travaux de la CMDD en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), de la SMDD et d'autres processus mondiaux et régionaux relatifs à l'environnement et aux questions de durabilité.**

**33. Au vu de l'intérêt majeur témoigné par les membres et les observateurs de la CMDD qui ont pris la parole et de la richesse des informations qu'ils ont communiquées, la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a permis de réaffirmer l'importance de cet organe, au regard de son autorité en matière de développement durable, créé dans le cadre du PNUE/PAM – Convention de Barcelone en tant que plateforme régionale multipartite pour le partage d'expériences et l'apprentissage par les pairs, en vue de contribuer de manière substantielle à la promotion et à la réalisation des ODD et à l'utilisation de ces meilleures pratiques aux niveaux national, sous-régional, régional et au-delà.**

**Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD)**

***a) Promouvoir la SMDD dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD) : apprentissage par les pairs à partir des examens nationaux volontaires***

34. M. Julien Le Tellier, responsable de programme du PNUE/PAM chargé des affaires socio-économiques, a présenté le document UNEP/MED WG.493/7, qui fait la synthèse des contributions recueillies auprès des membres de la CMDD représentant les Parties contractantes (compilées dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.8) sur la base de leurs expériences respectives en matière de transposition, de mise en œuvre et de suivi des ODD au niveau national.

35. Les membres de la CMDD ont salué la qualité de ce document, qui met en évidence les points communs entre les structures et les processus de développement durable dans les pays méditerranéens, ainsi que les spécificités nationales et les bonnes pratiques pouvant servir de source d'inspiration dans le cadre d'une démarche d'apprentissage par les pairs.

36. Des membres de la CMDD représentant les Parties contractantes ont pris la parole pour rendre compte de leurs politiques et initiatives nationales qui contribuent à la mise en œuvre et au suivi de la SMDD, ainsi que de leur examen national volontaire respectif présenté lors du Forum politique de haut niveau – examen auquel toutes les Parties contractantes à la Convention de Barcelone se sont livrées, à deux ou trois reprises pour certaines d'entre elles.

**Conclusions :**

**37. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a salué les échanges d'expérience concernant la transposition, la mise en œuvre et le suivi des ODD à l'échelle nationale, prenant note du document élaboré par le Secrétariat intitulé « Apprentissage par les pairs : structures et processus pour la mise en œuvre du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) dans les pays méditerranéens », en tant que contribution à la synthèse des enseignements tirés des examens nationaux volontaires et du mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) sur les stratégies nationales de développement durable.**

**38. Réaffirmant la valeur du SIMPEER en tant qu'incitation innovante et rentable à promouvoir le dialogue entre les pays méditerranéens et à soutenir les Parties contractantes volontaires dans la rationalisation de leurs stratégies nationales en synergie avec la SMDD et les ODD, la CMDD a souligné qu'il est nécessaire que le Secrétariat apporte une aide plus importante en vue d'affecter les ressources nécessaires à la relance de cette activité en 2022-2023, tout en encourageant les Parties contractantes à participer aux éditions futures du SIMPEER.**

**b) Initiatives phares de la SMDD**

39. Le Président de la CMDD a rappelé que l'état d'avancement de la mise en œuvre des onze initiatives phares de la SMDD est indiqué dans le document UNEP/MED WG.493/3.

40. Rendant hommage aux responsables des initiatives phares de la SMDD, ainsi qu'à la participation du Comité de pilotage de la CMDD à leur suivi régulier, la Coordinatrice par intérim a précisé que la mise en œuvre de ces initiatives par des membres et observateurs de la CMDD, d'autres partenaires et le Secrétariat, témoigne du processus collectif et des efforts cumulés de toutes les parties prenantes, qui sont déterminants pour la réalisation de la SMDD. Parce qu'elles sont représentatives d'actions régionales présentant un potentiel important du point de vue des résultats et de la visibilité, les initiatives phares de la SMDD illustrent de manière exemplaire la vision de la stratégie.

41. Les participants ont brièvement présenté les principales réalisations, défis et perspectives relatifs aux initiatives phares de la SMDD suivantes :

- Soutenir le fonds environnemental dédié aux aires marines protégées méditerranéennes : *The MedFund*, présenté par MedPAN ;
- Promouvoir la « Liste verte » (Congrès mondial des parcs de l'UICN) dans les États riverains, présenté par UICN-Med ;
- Promouvoir le Prix Istanbul de la Ville respectueuse de l'environnement, présenté par le Secrétariat ;
- Créer un ensemble d'outils pour le développement urbain durable en Méditerranée – *MedUrbanTools*, présenté par MedCités ;
- Entreprendre des évaluations régionales, ainsi que des échanges de connaissances, des solutions à hautes et basses technologies mises en œuvre avec succès en vue d'atteindre une réduction des déchets, présenté par COMPSUD et MIO-ECSDE ;
- Créer et promouvoir un Prix des entreprises méditerranéennes pour l'innovation environnementale – *Prix de la durabilité méditerranéenne WeMed*, présenté par le CAR/CPD ;
- Encourager l'adoption et la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, présenté par MIO-ECSDE et MEPIELAN ;
- Développer des programmes de renforcement des capacités sur les questions liées à la mise en œuvre et au respect des obligations et accords relatifs à l'environnement, par MEPIELAN.

42. Le site Web du PNUE/PAM contient des pages consacrées aux initiatives phares de la SMDD<sup>2</sup>.

**Conclusions :**

**43. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a accueilli favorablement les présentations des activités que des membres et observateurs de la CMDD, d'autres partenaires et le Secrétariat ont menées dans le cadre des initiatives phares de la SMDD, saluant l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces initiatives.**

**44. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a reconnu les efforts consentis par des membres et observateurs de la CMDD, d'autres partenaires et le Secrétariat pour soutenir la promotion des**

<sup>2</sup> <https://www.unep.org/unepmap/what-we-do/mediterranean-strategy-sustainable-development-mssd>

**initiatives phares de la SMDD, en les encourageant à poursuivre ces actions de communication et de capitalisation.**

*c) Tableau de bord méditerranéen de la durabilité*

45. M. Antoine Lafitte, chargé de programme « Observation de l'environnement et du développement durable » du Plan Bleu, a présenté le travail effectué en 2020-2021 dans le but de mettre à jour le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, notamment l'élaboration de fiches d'information analytiques sur les indicateurs (voir le document UNEP/MED WG.493/Inf.3), ainsi que les perspectives de renforcement de l'Observatoire régional de l'environnement et du développement par l'intégration du tableau de bord dans la plateforme « Salle de situation de l'environnement mondial » (*World Environment Situation Room* ou WESR) gérée par le PNUE, comme indiqué dans le document UNEP/MED WG.493/4. M<sup>me</sup> Magali Outters, cheffe d'équipe du CAR/CPD pour l'élaboration de politiques, a complété cette présentation en évoquant la mise à jour des indicateurs de consommation et de production durables (CPD), qui ont été calculés à partir des données disponibles les plus récentes, ce qui a permis d'élaborer des fiches analytiques et d'alimenter l'évaluation à mi-parcours basée sur les indicateurs du Plan d'action régional sur la CPD.

46. Le Président de la CMDD a insisté sur le rôle important que joue le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité pour favoriser le contrôle et le suivi de la mise en œuvre de la SMDD, sur la base du mandat accordé par les Parties contractantes. Il a salué les travaux effectués par le Secrétariat, sous la direction du Comité de pilotage de la CMDD, aux fins de la mise à jour régulière du tableau de bord. Il a invité les participants à fournir des conseils quant à l'intégration du tableau de bord dans la plateforme WESR en vue d'une utilisation optimale des données et des indicateurs par les Parties contractantes et les partenaires.

47. Au cours de la discussion qui a suivi, les membres de la CMDD représentant les Parties contractantes ont souligné la nécessité d'une assistance technique aux pays, par exemple en ce qui concerne les méthodes de collecte et de vérification des données.

48. S'appuyant sur l'expérience des gestionnaires des AMP, MedPAN a invité le Secrétariat à envisager de faire appel à des fournisseurs de données au niveau local dans le cadre d'une collaboration entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

49. L'AEE a insisté sur la redéfinition et la « politisation » des indicateurs, qui visent en principe à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques, ainsi que sur la convergence nécessaire entre différents cadres de suivi et d'établissement de rapports (système des Nations Unies, SMDD, UE, etc.). Il conviendrait d'associer les indicateurs à des objectifs concrets, qualitatifs ou quantitatifs, et de pouvoir les mesurer au moyen des données disponibles.

50. MEPIELAN a invité le Plan Bleu à intégrer des indicateurs juridiques dans le tableau de bord, de façon à pouvoir mesurer les progrès accomplis dans la mise en place de sociétés inclusives, justes et pacifiques.

**Conclusions :**

**51. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a pris note et s'est félicitée des travaux effectués par le Secrétariat (Plan Bleu et CAR/CPD) pour mettre à jour et enrichir le tableau de bord méditerranéen de la durabilité, y compris l'intégration des indicateurs CPD qui complètent le tableau de bord dans le cadre de l'Objectif 5 de la SMDD intitulé « Transition vers une économie verte et bleue ».**

**52. Le Secrétariat (Plan Bleu) et le Comité de pilotage de la CMDD ont été encouragés à poursuivre les travaux en faveur de l'alignement optimal et de la cohérence du tableau de bord**

**au regard des processus mondiaux en cours sur les indicateurs des ODD et à veiller à ce que tous les indicateurs soient régulièrement mesurés et communiqués de manière adéquate dans le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone et au-delà.**

**53. Tout en rappelant le caractère évolutif de la liste d'indicateurs du tableau de bord méditerranéen de la durabilité et la nécessité de la maintenir à l'étude sous la direction du Comité de pilotage de la CMDD, avec l'appui technique du Plan Bleu, en lien avec les progrès du travail international sur les ODD, la CMDD a pris note de l'intégration de l'observatoire régional de l'environnement et du développement, géré par le Plan Bleu, au sein de la plateforme mondiale gérée par le PNUE, la « Salle de situation de l'environnement mondial » (*World Environment Situation Room – WESR*), saluant ce changement comme une occasion d'assurer efficacement un suivi des progrès réalisés pour parvenir au développement durable en Méditerranée, et notamment d'accorder aux Parties contractantes et aux partenaires un accès plus large aux données pertinentes de qualité élevée, tout en encourageant le Secrétariat à informer et consulter la CMDD et son Comité de pilotage sur les perspectives en la matière.**

*d) Évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables (CPD)*

54. Après avoir rappelé que les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur la CPD ont été prescrites par la COP 21, le Président de la CMDD a donné la parole au Secrétariat. Ce dernier a rappelé la finalité des évaluations, qui est d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de ces politiques stratégiques et prospectives en se concentrant sur les lacunes, les insuffisances et les perspectives, et de mieux aligner ces cadres stratégiques sur les ODD dans l'ère de l'après-COVID.

55. La Coordinatrice par intérim a expliqué que des consultants ont été mobilisés afin de réaliser une analyse documentaire et de préparer un bilan analytique de la situation et des lacunes, qui ont été étudiés en profondeur au cours d'une vaste consultation des parties prenantes à laquelle ont participé des membres de la CMDD, des partenaires du PNUE/PAM, les composantes du PNUE/PAM et les principales parties prenantes dans le cadre d'entretiens bilatéraux, de groupes de discussion (ateliers en ligne) et d'une vaste enquête en ligne (voir les résultats de la consultation des parties prenantes dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.4).

56. Les consultants ont présenté les projets de rapports finaux des évaluations à mi-parcours (documents UNEP/MED WG.493/5 et UNEP/MED WG.493/6), en mettant l'accent sur les projets de recommandations, aux fins de leur examen et de la formulation d'observations par la 19<sup>e</sup> Réunion de la CMDD en vue de leur finalisation.

57. Les membres de la CMDD ont accueilli favorablement les principales conclusions de l'évaluation à mi-parcours de la SMDD, en particulier la recommandation visant à mettre la SMDD davantage en adéquation avec les ODD concernés par la fixation d'objectifs davantage axés sur l'action.

58. Les membres de la CMDD ont soulevé la question de la visibilité et de l'attractivité de la SMDD en tant que dispositif incitatif régional permettant de favoriser l'appropriation par les gouvernements et par les parties prenantes non seulement au niveau régional, mais également au niveau national.

59. Les membres de la CMDD ont évoqué le financement de la mise en œuvre de la SMDD, y compris sur le terrain au niveau local. Le recensement des possibilités de financement, les critères et

stratégies de financement durable, ainsi que la conditionnalité des investissements ont été considérés comme des outils pertinents à cet égard.

**Conclusions :**

**60. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a pris note avec intérêt des activités que le Secrétariat et le CAR/CPD ont menées par l'intermédiaire d'experts indépendants pour réaliser l'évaluation à mi-parcours participative et fondée sur des indicateurs de la SMDD et du Plan d'action régional CPD, parallèlement à l'élaboration de la Stratégie à moyen terme (SMT) du PNUE/PAM pour la période 2022-2027.**

**61. La CMDD a recommandé au Secrétariat d'examiner et de prendre en considération les observations et les conseils formulés lors de la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD en vue de la finalisation, en temps utile, des rapports des évaluations à mi-parcours, ainsi que d'élaborer des rapports analytiques portant sur les réalisations, les lacunes, les perspectives et les recommandations en vue de la mise en œuvre complète de ces documents d'orientation stratégiques et prospectifs au cours de la prochaine période de mise en œuvre.**

**Point 5 de l'ordre du jour : Études d'évaluation et de prospective récentes et futures**

***Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED)***

***Feuille de route de l'étude prospective MED 2050 : état des lieux et prochaines étapes***

62. La Coordonnatrice par intérim a observé que le Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED) établi par le Plan Bleu constitue l'évaluation régionale la plus complète de ce type réalisée au cours de ces dix dernières années et a rappelé qu'il a été diffusé en octobre 2020 en tant que publication du PNUE : voir les références dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.1. La réalisation du RED a nécessité deux années de travail de compilation des connaissances entrepris par 150 experts de toute la région, notamment des experts recommandés par les Parties contractantes et par des membres et observateurs de la CMDD. Destiné aux décideurs et à tous les acteurs dans les domaines de l'environnement et du développement dans la région méditerranéenne, le RED signale que le bassin méditerranéen est confronté à des problèmes d'une ampleur sans précédent sur les plans de l'environnement et du développement : la région méditerranéenne se dirige tout droit vers une catastrophe vis-à-vis de la nature et les trajectoires actuelles peuvent entraîner des dommages environnementaux irréversibles dans le bassin. La transformation qui s'impose devrait faire l'objet d'un effort conjoint de la part non seulement des gouvernements, mais également de toutes les parties prenantes de la région, notamment les représentants parlementaires, les autorités locales, les organisations de la société civile, le secteur privé et la communauté scientifique, qui sont représentés au sein de la CMDD.

63. M<sup>me</sup> Lina Tode, Directrice adjointe du Plan Bleu, a présenté les principaux résultats et messages du RED, en mettant l'accent sur les questions environnementales et les facteurs de dégradation de l'environnement liés aux principaux secteurs économiques. Le Plan Bleu a par ailleurs décrit les leviers d'action que les décideurs peuvent exploiter pour parvenir à une transition écologique et à un redressement résilient et inclusif qui permettront d'inverser les orientations actuelles (*passer au vert*).

64. Le Plan Bleu a également rendu compte des travaux accomplis dans le cadre de l'étude prospective MED 2050, ainsi que des prochaines étapes concernant la participation de la CMDD à cet exercice participatif.

65. La Tunisie a remercié le Plan Bleu pour l'organisation, le 16 février 2021, en collaboration avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement et avec le CAR/ASP, d'un événement

national de communication sur le RED axé sur la décentralisation, la planification du développement, l'approche intégrée en matière de développement durable et l'inclusion des jeunes et des femmes.

***Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR 1) des Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC)***

66. Le Président de la CMDD a souhaité la bienvenue au professeur Wolfgang Cramer, Coordinateur du MedECC, en tant qu'intervenant invité, lui offrant l'occasion de présenter les principales conclusions et les messages essentiels du premier rapport d'évaluation sur la Méditerranée (MAR1) intitulé « Changement climatique et environnemental dans le bassin méditerranéen – Situation actuelle et risques pour le futur » (voir les références dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.1), ainsi que les dernières évolutions et les perspectives des activités du MedECC.

67. La Coordinatrice par intérim a rappelé que le MedECC correspond à une importante initiative phare de la SMDD qui appuie plusieurs aspects des travaux du PNUE/PAM sur l'évaluation des pressions et des impacts d'origine humaine et d'origine naturelle sur l'environnement marin et côtier de la Méditerranée. Elle a rappelé que ce réseau indépendant d'experts scientifiques a pour but de rassembler, de mettre à jour et de consolider les meilleures connaissances scientifiques sur les changements climatiques dans le bassin méditerranéen et de les rendre accessibles aux décideurs politiques, aux acteurs clés et aux citoyens, en insistant sur le fait que le MedECC répond aux besoins en matière de données scientifiques probantes exprimés par divers organes du PNUE/PAM pour traiter de manière adéquate les questions climatiques et environnementales dans la région et les pays méditerranéens.

68. La Coordinatrice par intérim a expliqué que le Secrétariat, par le truchement du Plan Bleu qui héberge le Secrétariat du MedECC, soutient le développement du réseau depuis sa création en 2015, en collaboration avec le Secrétariat de l'UpM, qui a également joué un rôle important dans la promotion du MedECC.

69. Le Coordinateur du MedECC a présenté les principaux résultats du rapport MAR1 en mettant l'accent sur les aspects suivants : les facteurs des changements environnementaux en Méditerranée, les projections relatives aux températures, aux précipitations et à l'élévation du niveau de la mer jusqu'en 2100, l'urbanisation côtière, les pénuries d'eau et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité alimentaire, les changements dans les écosystèmes marins et terrestres, l'acidification des océans, la gestion de l'énergie et du carbone, les risques connexes pour la santé humaine et les objectifs en matière d'adaptation, chacun de ces sujets étant accompagné d'un bref message stratégique. Il a également fait état des perspectives de renforcement de l'interface science-politique, ainsi que de trois rapports thématiques en cours sur 1. les risques côtiers, 2. les corrélations entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes, et 3. les changements environnementaux, les conflits et les migrations humaines.

70. Au cours de la discussion qui a suivi, la Croatie a salué l'utilité du résumé à l'intention des décideurs du rapport MAR1 du MedECC : il s'agit d'un document bien adapté pour faciliter l'élaboration de mesures d'intervention en réponse aux problèmes liés aux changements climatiques, tels que la réduction des ressources en eau disponibles et l'élévation du niveau de la mer. La Croatie a accueilli favorablement l'approche prospective visant à anticiper ce qui se produira à l'avenir si des mesures ne sont pas prises immédiatement.

71. D'autres membres de la CMDD se sont joints à la France et à l'Italie pour exprimer leur soutien au MedECC en vue de porter des messages fondés sur la science à l'attention des forums régionaux et nationaux concernés. Ils se sont engagés à mieux tenir compte de cette interface entre les

sphères scientifique et politique qui répond aux besoins en connaissances formulés par les Parties contractantes.

72. Le Maroc s'est félicité de l'élaboration du rapport thématique du MedECC sur les changements environnementaux et les migrations destiné à éclairer des mesures d'intervention adéquates en réponse à la crise migratoire en Méditerranée, notamment par la coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

**Conclusions :**

**73. Se félicitant des rapports RED et MedECC MAR1, la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a invité les Parties contractantes et le système du PNUE/PAM – Convention de Barcelone à s'appuyer sur les connaissances existantes afin de définir des recommandations stratégiques fondées sur la science en matière de développement durable.**

**74. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a accueilli avec satisfaction les publications par le PNUE du RED, de son résumé à l'intention des décideurs et de ses messages clés, ainsi que les efforts considérables consentis par le Secrétariat et les composantes du PAM, notamment le Plan Bleu, pour diffuser cette importante étude d'évaluation régionale sur les liens existants entre environnement et développement.**

**75. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a encouragé les Parties contractantes à considérer dans leur intégralité les principales conclusions du RED comme une contribution importante à la définition des politiques et stratégies nationales et régionales dans l'ère de l'après COVID-19, et à prendre des mesures concrètes visant à intégrer dans leurs politiques environnementales et de développement durable les préoccupations et les défis soulevés dans le rapport.**

**76. La CMDD a accueilli favorablement et a salué les travaux effectués par le MedECC et a recommandé au Secrétariat de soumettre le résumé à l'intention des décideurs (SPM) du Premier rapport d'évaluation sur la région méditerranéenne (MAR1) du MedECC aux Points focaux du PNUE/PAM en vue d'un examen et d'une éventuelle approbation lors de la COP 22.**

**77. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a encouragé les Parties contractantes à apporter un soutien adéquat et de long terme au MedECC, en tant qu'initiative régionale positive qui répond à leurs besoins sur le plan des connaissances scientifiques visant à éclairer les politiques fondées sur des données probantes et en tant qu'interface science-politique reconnue par le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone, ainsi qu'à poursuivre la collaboration avec la CMDD et son Comité de pilotage sur les questions en matière de climat et d'environnement.**

**78. Prenant note des travaux effectués dans le cadre de l'étude prospective MED 2050 et réaffirmant sa volonté et son intérêt à prendre part, de manière inclusive, à la dimension participative de MED 2050, la CMDD a encouragé le Secrétariat (Plan Bleu) à intensifier ses efforts pour mettre en œuvre en temps utile MED 2050, afin d'éclairer le processus de révision de la SMDD et l'élaboration de la SMDD pour la période 2026-2035.**

**Point 6 de l'ordre du jour : Réalisation des ODD et transition vers une économie bleue durable pour une renaissance verte post-COVID en Méditerranée**

79. Le Président de la CMDD a expliqué que, dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, une table ronde a été organisée afin de favoriser les discussions sur un avenir durable, résilient et inclusif fondé sur une économie bleue durable pour une renaissance verte post-COVID en Méditerranée, précisant que les résultats des discussions étaient censés constituer les premiers éléments que la CMDD pourrait prendre en considération en vue d'alimenter les discussions en la matière lors de la

COP 22 et de la préparation de sa déclaration. La note conceptuelle de la table ronde figure à l'annexe IV du présent rapport.

80. En tant que modérateur de la table ronde, l'ambassadeur Sergio Piazzi, Secrétaire général de l'APM, a fait valoir l'importance stratégique d'une coopération étroite aux niveaux national et régional entre les parlementaires, les gouvernements, les autorités locales, les communautés scientifiques et les institutions financières en vue d'assurer la mise en œuvre des mesures requises pour relever les défis liés à l'environnement et au changement climatique, notamment l'utilisation optimale des ressources financières allouées dans le cadre des plans de relance verte après la COVID-19. L'ambassadeur Piazzi a souligné que l'APM était résolue à œuvrer en étroite collaboration avec son réseau de partenaires en faveur d'interfaces efficaces entre les sphères scientifique et politique, afin de favoriser des politiques fondées sur des données scientifiques probantes.

81. M. Julien Rochette, Directeur du programme Océan de l'Iddri, a exposé les effets de la crise de la COVID-19 sur les zones marines : augmentation de la pollution des océans (du fait des masques buccaux se retrouvant dans l'environnement marin, par exemple) ; augmentation de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et de la surpêche en raison du manque d'observateurs à bord et de mesures coercitives ; mesures de quarantaine compromettant la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des petits pêcheurs ; déclin du tourisme côtier en raison des restrictions de voyage, ce qui influe négativement sur les revenus des populations locales et sur la conservation marine ; incidence néfaste de la fermeture des ports sur le secteur des croisières et le commerce des poissons et fruits de mer ; chute de la demande en poissons et fruits de mer en raison de la diminution du nombre de touristes et des fermetures de restaurants ; faible demande, perturbation de l'approvisionnement en aliments pour animaux et chute des prix touchant l'aquaculture. Il a attiré l'attention sur les répercussions de la crise de la COVID-19 sur la gouvernance des affaires maritimes au niveau régional, évoquant par exemple le report de décisions et d'événements importants, la réduction des contributions des gouvernements et les retards de paiement, ainsi que le manque de suivi, de contrôle et de surveillance. Constatant que la plupart des plans de relance font fi de l'océan, M. Rochette s'est prononcé en faveur d'une revalorisation de celui-ci en tant qu'« infrastructure nationale essentielle », de la mise en place d'un environnement juridique pour les partenariats public-privé avec un appui financier adéquat, et du soutien à l'innovation et à la science. Il a affirmé que l'économie bleue durable devrait faire partie intégrante des processus de relance, par l'application de mesures dites « sans regret » qui contribuent à la réalisation conjointe des objectifs régionaux en matière de durabilité environnementale et socio-économique : par exemple la restauration des écosystèmes et les solutions fondées sur la nature.

82. M<sup>me</sup> Isabelle Viallon, de la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) de la Commission européenne, a présenté les aspects pratiques du pacte vert pour l'Europe liés aux affaires maritimes, en mettant l'accent sur la récente communication relative à une nouvelle approche pour une économie bleue durable dans l'Union européenne « Transformer l'économie bleue de l'Union européenne pour assurer un avenir durable » (COM/2021/240 final). Considérant qu'« on ne fait pas de vert sans bleu », elle a affirmé que la transition vers une économie bleue durable peut contribuer à la relance des secteurs touchés par la crise de la COVID-19. M<sup>me</sup> Viallon a indiqué que l'économie bleue durable devrait préserver le capital naturel (environnement), apporter des bienfaits aux générations actuelles et futures (société) et être rentable, innovante et résistante aux chocs (économie). Rappelant les conditions nécessaires pour atteindre cet objectif (à savoir la connaissance des océans, la recherche et l'innovation, les investissements et la sécurité maritime), elle a insisté sur l'importance d'un décloisonnement et d'une conjugaison des efforts par un rapprochement notamment entre la planification spatiale marine, l'éducation aux océans et les stratégies relatives aux bassins maritimes.



83. M. Najib Saab, Secrétaire général du Forum arabe pour l'environnement et le développement (AFED), a donné un aperçu de la situation des pays arabes et des difficultés auxquelles les décideurs sont confrontés pour verser une « prime verte » au-delà des programmes d'urgence et pour s'orienter vers des plans de relance verte à long terme, en mettant l'accent sur les questions de durabilité environnementale. Il a recommandé de mettre au point un ensemble de dispositions juridiques concrètes, fondées sur la SMDD, à présenter aux parlements des pays méditerranéens, estimant que cette composante juridique des changements structurels devrait être complétée par des subventions et des aides subordonnées à l'adhésion aux principes de l'économie verte, associées à des mécanismes stricts de vérification à cet égard. M. Saab a préconisé un contrôle plus strict des activités élargies en matière de prospection et d'exploitation du gaz et du pétrole en Méditerranée.

84. M. Simone Cresti, Directeur du Réseau des solutions pour le développement durable – Méditerranée (SDSN Med), a présenté les principales conclusions du rapport 2020 sur le développement durable en Méditerranée intitulé « *Transformations to achieve the Sustainable Development Goals* » (publié en novembre 2020). Il a fait part des recommandations suivantes, qui s'articulent autour de six pôles de transformation<sup>3</sup> : approbation des ODD dans les déclarations officielles, les règlements et les plans et programmes sectoriels ; collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé ; pleine adoption par les entreprises de la durabilité comme principe directeur ; révolution numérique permettant de multiplier les possibilités pour la vie courante et pour les entreprises ; et mise en œuvre nationale des ODD sans compromettre la capacité des autres pays à atteindre les objectifs. Considérant la modernisation et la diversification de l'éventail des politiques, l'élaboration de cadres de collaboration et la promotion du partage d'expériences et des mécanismes d'examen par les pairs comme des facteurs clés favorisant les politiques d'adaptation, M. Simone a affirmé que les partenariats sont essentiels pour assurer la résilience et la bonne santé des sociétés face aux enjeux climatiques et environnementaux en Méditerranée. Par ailleurs, il a informé les participants au sujet du prochain « Mediterranean Youth Solutions Report 2021 » du SDSN Med, préparé en collaboration avec le PNUE/PAM.

85. M<sup>me</sup> Magali Outters, du CAR/CPD, a présenté deux initiatives majeures visant à accélérer le développement d'entreprises durables dans le contexte post-COVID, à savoir la plateforme en ligne TheSwitchers.org et un ensemble de mesures politiques régionales, suivant les prescriptions de la COP 21. La plateforme en ligne TheSwitchers.org constitue une solution innovante pour stimuler l'entrepreneuriat durable. Elle permet des interactions entre les principales parties prenantes de l'écosystème des entreprises durables et rassemble toutes les méthodes et outils mis au point par le CAR/CPD depuis 2014. M<sup>me</sup> Outters a également présenté l'ensemble des mesures régionales visant à soutenir les entreprises vertes et circulaires ; il s'agit de mesures fondées sur une analyse détaillée de la situation actuelle dans la région, s'appuyant sur des fiches d'information par pays, des rapports d'évaluation de référence à l'échelon infrarégional, un inventaire des meilleures pratiques internationales en ce qui concerne les instruments politiques qui favorisent les environnements propices aux entreprises vertes et circulaires, et une vaste consultation des parties prenantes.

86. M<sup>me</sup> Valentina Mauriello, du Ministère de la transition écologique de l'Italie, a axé son intervention sur la réponse de son pays aux émissions de gaz à effet de serre provenant des activités maritimes, y compris le tourisme nautique et côtier et les croisières, qui présentent des risques importants pour l'environnement marin et côtier dans une région constituant un axe majeur pour les transports maritimes mondiaux, notamment les voies de transport du pétrole. L'Italie a récemment engagé des mesures et des actions importantes pour décarboniser les secteurs maritimes en faisant

---

<sup>3</sup> Six pôles de transformation : 1. éducation, égalité des sexes et réduction des inégalités ; 2. santé, bien-être et démographie ; 3. énergie et décarbonisation ; 4. alimentation, terres, eau et océans ; 5. villes et communautés ; 6. révolution numérique.

appel à des technologies innovantes, à des énergies renouvelables et à des carburants de remplacement à bord des navires et dans les ports, répondant ainsi aux appels mondiaux et à l'engagement régional en faveur de la désignation de la mer Méditerranée dans son ensemble en tant que zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre (Med SOx ECA) (Décision IG.24/8 adoptée lors de la COP 21).

M<sup>me</sup> Mauriello a évoqué l'initiative italienne des « ports verts », qui s'inscrit dans le cadre du plan national de relance consécutif à la crise de la COVID-19 et vise à adapter les infrastructures portuaires aux normes environnementales et de durabilité, à réduire la consommation d'énergie (transport de marchandises, systèmes d'éclairage, etc.), à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, à assurer le traitement des carburants des navires au port et à électrifier les quais.

87. M. Iztok Škerlič, Directeur de l'Institut public pour la promotion de l'esprit d'entreprise et des projets de développement de la municipalité d'Izola, en Slovénie, a présenté des projets de coopération en matière de gestion intégrée des zones côtières et de planification spatiale marine, comprenant notamment la mise en place d'infrastructures vertes au niveau local dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR). En se référant à des expériences pilotes réussies sur la côte slovène de l'Istrie, il a montré en quoi les mécanismes participatifs de bas en haut jouent un rôle déterminant dans la mise en place d'une gouvernance innovante fondée sur les écosystèmes, depuis les contextes locaux jusqu'à la coopération transnationale.

#### **Conclusions :**

**88. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a salué les échanges utiles du groupe de discussion et les remarques essentielles, diverses et complémentaires, non seulement sur le plan informatif mais aussi quant aux synergies qu'il convient d'établir dans la pratique entre les processus, les stratégies et les mécanismes nécessaires pour contribuer à une renaissance verte et soutenir la réalisation des ODD à tous les niveaux en Méditerranée.**

**89. Le groupe de discussion a estimé que, étant donné qu'elle a eu lieu pendant la pandémie de COVID-19, qui est apparue au milieu d'une triple crise planétaire sans précédent mêlant pollution, érosion de la biodiversité et changement climatique, la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD intervient à point nommé pour lancer des travaux supplémentaires sur l'approche « Une seule santé » en vue de concilier le développement socio-économique et la protection des ressources naturelles pour la santé humaine ainsi que les moyens de subsistance des générations actuelles et futures, confirmant l'urgence de créer des synergies entre des initiatives régionales complémentaires en vue de mettre en œuvre une renaissance verte et de ne laisser personne pour compte au lendemain de la COVID-19.**

#### **Point 7 de l'ordre du jour : Intégration des considérations de durabilité dans le système du PNUE/PAM – Convention de Barcelone : projet de Stratégie à moyen terme 2022-2027, projet de Programme de travail 2022-2023, contributions à la Déclaration ministérielle de la COP 22**

90. Le Président de la CMDD a expliqué que, dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, la CMDD devait formuler des avis sur l'ensemble du projet de programme de travail du PNUE/PAM pour 2022-2023, qui sera le premier programme de travail biennal de la Stratégie à moyen terme (SMT) 2022-2027 du PNUE/PAM. Il a ajouté que la CMDD devrait profiter de cette occasion pour lancer la consultation sur la préparation du projet de déclaration ministérielle de la COP 22, la CMDD étant censée faciliter le recensement des questions pertinentes pour la session et la déclaration ministérielles de la COP 22.

91. Après avoir présenté le volet « durabilité » du projet de Stratégie à moyen terme (SMT) 2022-2027 du PNUE/PAM, exposé dans le document UNEP/MED WG.493/8, la Coordinatrice par intérim a présenté le projet de programme de travail pour 2022-2023 en vue de stimuler les discussions au sein de la CMDD sur la poursuite de l'intégration des questions de durabilité dans le système du PNUE/PAM – Convention de Barcelone.

92. Après avoir examiné le caractère exhaustif du projet de programme de travail, les membres de la CMDD ont souligné l'importance que revêt le programme fondamental 5 consacré à la gouvernance pour assurer l'intégration (par opposition à la séparation) entre les différents programmes et pour travailler selon le principe de l'unité d'action (par opposition à une approche cloisonnée). Ce programme transversal en matière de gouvernance pourrait porter à la fois sur la démocratie environnementale, la responsabilisation des gouvernements et la transparence pour la gestion durable des ressources naturelles et l'équité intergénérationnelle.

93. En ce qui concerne le programme d'appui 7 consacré aux activités de plaidoyer et de communication, les membres de la CMDD ont indiqué que l'ODD 4 relatif à l'éducation pour tous et l'éducation pour le développement durable (EDD) constituent des moyens de faciliter la mise en œuvre de tous les ODD. Il a été recommandé de tenir compte de l'intérêt des connaissances apportées par des acteurs du terrain (connaissances ou sciences participatives ou citoyennes, par exemple).

#### **Conclusions :**

**94. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD s'est félicitée de la présentation du projet de programme de travail (PdT) du PNUE/PAM 2022-2023 et a estimé que le projet de PdT intègre de manière adéquate les considérations de durabilité.**

**95. Les membres de la CMDD se sont félicités des aspects de durabilité importants pleinement intégrés dans le programme de travail proposé, soulignant la nécessité de poursuivre la réflexion sur la mise en œuvre intégrée des ODD, l'interaction et les synergies entre les activités et initiatives complémentaires, le dialogue intersectoriel et interinstitutionnel au niveau de la gouvernance, ainsi que l'accent mis sur l'établissement et le renforcement de liens avec les travaux et initiatives existants, y compris sur l'éducation pour le développement durable et l'approche de confiance du public s'appuyant sur la démocratie environnementale, et a demandé au Secrétariat de décrire ces réflexions dans le rapport de la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD et dans le programme de travail proposé, le cas échéant.**

**96. Sur la base des résultats des discussions relatives aux rapports des évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional CPD, de la table ronde et d'autres points de l'ordre du jour, la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a pris note et a approuvé les éléments possibles proposés en annexe aux présentes conclusions [reproduits à l'annexe V du présent rapport] et a chargé le Comité de pilotage de la CMDD, avec l'appui du Secrétariat, de le finaliser en consultation avec la CMDD en vue de sa soumission à la COP 22 conformément à son mandat.**

**97. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a vivement encouragé le Secrétariat et tous les membres de la CMDD à contribuer activement à l'amélioration du profil et de la visibilité de la SMDD/CMDD dans la région et au-delà, en mettant particulièrement l'accent sur les principaux événements mondiaux et régionaux liés au développement durable.**

#### **Point 8 de l'ordre du jour : Composition de la CMDD**

98. Le Président de la CMDD a donné la parole au Secrétariat pour qu'il présente la proposition de composition de la CMDD relative aux membres autres que les Parties contractantes (c'est-à-dire les groupes de parties prenantes), fondée sur les manifestations d'intérêt écrites reçues par le Secrétariat et examinées dans le cadre de la 22<sup>e</sup> Réunion du Comité de pilotage de la CMDD (vidéoconférence, 15-

16 décembre 2020), figurant dans le document UNEP/MED WG.493/3 et reproduite à l'annexe VI du présent rapport, aux fins de son approbation par la CMDD en vue de sa soumission aux Points focaux du PNUE/PAM et à la COP 22.

99. Le Secrétariat a également formulé une question spécifique concernant la composition du groupe des représentants parlementaires, décrite dans le document UNEP/MED WG.493/3. Conformément aux conclusions de la 22<sup>e</sup> Réunion du Comité de pilotage de la CMDD sur cette question, en vue de faciliter le fonctionnement de la CMDD, le Secrétariat a proposé à la 19<sup>e</sup> Réunion de la CMDD de procéder à l'élection de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE), à la suite de sa manifestation d'intérêt écrite, en tant que nouveau membre de la CMDD au titre du groupe des représentants parlementaires, et d'envisager la prolongation de l'adhésion actuelle du COMPSUD et de l'APM pour une durée de deux périodes biennales, renouvelable pour un mandat supplémentaire, sur la base du paragraphe 9, point II de la Composition de la CMDD (Décision IG.22/17).

100. En outre, le Secrétariat a proposé de reconsidérer, le cas échéant, le paragraphe 9, point II, de la Composition de la CMDD dans les Documents constitutifs de la CMDD, comme suit en italiques :

*Trois représentants de chacune des six catégories sont sélectionnés pour une durée de deux exercices biennaux par la réunion des Parties contractantes. Leur mandat est renouvelable une fois. Pour le groupe des représentants parlementaires, si aucun intérêt n'a été manifesté afin de procéder au renouvellement de l'adhésion au groupe, conformément au paragraphe 6 <sup>[4]</sup>, la CMDD et son Comité de pilotage peuvent considérer la possibilité d'étendre l'adhésion du groupe pour deux périodes biennales, renouvelable pour un mandat supplémentaire, et en faire la recommandation à la COP.*

#### **Conclusions :**

**101. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a félicité et remercié ses membres sortants après avoir accompli trois mandats consécutifs, reconnaissant avec appréciation leur contribution aux travaux de la Commission: Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) ; Réseau d'investissement ANIMA ; le Forum Euroméditerranéen des Instituts de Sciences Economiques (FEMISE) ; le Programme méditerranéen pour le droit international de l'environnement et la négociation (MEPIELAN) ; le Réseau méditerranéen de solutions de développement durable (SDSN Med) ; l'Union pour la Méditerranée (UpM) ; l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM).**

**102. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a accueilli favorablement la proposition de composition de la CMDD, y compris pour ce qui concerne le groupe des parlementaires, telle qu'elle figure dans le document UNEP/MED WG.493/3 (et reproduite à l'annexe VI du présent rapport), et a recommandé au Secrétariat de la soumettre pour adoption par les Parties contractantes à la COP 22.**

#### **Point 9 de l'ordre du jour : Autres questions, y compris la date et le lieu de la prochaine Réunion de la CMDD**

<sup>4</sup> Le paragraphe 6 est libellé comme suit : *Les Parties contractantes, les membres de la CMDD et le Secrétariat (en consultation avec les Composantes PNUE/PAM, le cas échéant) nomment des membres de la Commission, autres que ceux représentant les Parties contractantes, sur la base des manifestations d'intérêt écrites (...). (...) Au cours de chaque exercice biennal, le Comité directeur de la Commission, avec l'assistance du Secrétariat, examine la liste des membres de la CMDD, en particulier à la lumière des membres dont le mandat expire, et décide d'éventuels changements requis. La liste des candidats est soumise pour adoption par la prochaine Réunion ordinaire des Parties contractantes.*

103. Le Président de la CMDD a invité les participants à réfléchir à d'autres questions qui pourraient être soulevées. Aucune autre question n'a été soulevée par les participants.

**Conclusion :**

**104. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a discuté de la date et du lieu de la 20<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD, qui doit être fixée en mai ou juin 2023. Le Secrétariat communiquera le lieu et les dates exacts en temps voulu.**

**Clôture de la réunion, y compris Conclusions et recommandations**

105. La 19<sup>e</sup> Réunion de la CMDD a approuvé le projet de conclusions et de recommandations, qui sont présentées dans leur forme définitive dans le présent rapport de réunion.

106. Pour conclure, M<sup>me</sup> Kerstin Stendahl, responsable du service Intégration des écosystèmes de la Division des écosystèmes du PNUE, a rappelé que la CMDD représente un mécanisme régional unique et inclusif dans le panorama des mers régionales, notant que le Plan d'action pour la Méditerranée a joué un rôle précurseur dans le cadre du Programme des mers régionales du PNUE. Elle a invité les participants à saisir les opportunités créées dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable et de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, dans le contexte de la dernière décennie d'action pour atteindre les ODD d'ici 2030, ce qui permettrait de promouvoir l'approche « Une seule santé » afin de « reconstruire en mieux » et de préparer une renaissance verte dans l'ère de l'après-COVID. Elle a annoncé la nomination, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, de M<sup>me</sup> Tatjana Hema au poste de Coordinatrice du PNUE/PAM et cette dernière a été chaleureusement félicitée par les participants.

107. Le président de la CMDD a clôturé la réunion le mercredi 9 juin 2019 à 14h30.

**Conclusions :**

**108. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a rendu hommage au gouvernement de la Slovénie pour avoir virtuellement accueilli la réunion.**

**109. La 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD a demandé au Président et au Secrétariat d'informer la prochaine Réunion des Points focaux du PNUE/PAM et la COP 22 de ses conclusions et recommandations.**

---

**Annexe I**  
**Liste des participants**

## Annexe I : Liste des participants

<p><b>MEDITERRANEAN COMMISSION ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT (MCSD)</b> 19<sup>th</sup> Meeting, Videoconference, 7-9 June 2021</p> <p><b>COMMISSION MÉDITERRANÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CMDD)</b> 19<sup>e</sup> Réunion, vidéoconférence, 7-9 juin 2021</p>	
<p><b>MCSD MEMBERS REPRESENTING CONTRACTING PARTIES</b> <b>MEMBRES DE LA CMDD REPRÉSENTANT LES PARTIES CONTRACTANTES</b></p>	
<b>ALBANIA / ALBANIE</b>	<p><b>Ms. Klodiana Marika</b> Director Department of Development Programmes of Environment Ministry of Environment</p>
<b>BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE-HERZÉGOVINE</b>	<p><b>Dr. Tarik Kupusovic</b> Director HEIS Hydro-Engineering Institute Sarajevo</p>
<b>CROATIA / CROATIE</b>	<p><b>Ms. Branka Pivcevic Novak</b> Head of Department for Sustainable Development Ministry of Environment</p>
<b>CYPRUS / CHYPRE</b>	<p><b>Ms. Georghia Solomonidou-Christofidou</b> Director of Planning, Directorate General for European Programmes, Coordination and Development Ministry of Environment</p>
<b>EGYPT / ÉGYPTÉ</b>	<p><b>Ms. Samah Saleh</b> Head of Sustainable Development Unit Egyptian Environmental Affairs Agency Ministry of Environment</p>
<b>EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE</b>	<p><b>Ms. Isabelle Viallon</b> European Commission, DG MARE, Deputy Head of Unit, Sea-Basin Strategies, Maritime Regional Cooperation and Maritime Security</p> <p><b>Ms. Eleni Hatziyanni</b> European Commission, DG MARE, Policy Officer, Sea-Basin Strategies, Maritime Regional Cooperation and Maritime Security</p>
<b>FRANCE</b>	<p><b>Ms. Anne-France Didier</b> Conseillère politiques territoriales Pilote ODD14-DGITM/DAM/Délégation à la Mer et au Littoral Ministère de la Transition Écologique et Solidaire</p>
<b>GREECE / GRÈCE</b>	<p><b>Ms. Papaioannou Maria</b> Officer/National Expert Dept.of European and International Environmental Affairs Directorate of International and European Activities Hellenic Ministry of Environment and Energy</p>
<b>ISRAEL / ISRAËL</b>	<p><b>Ms. Rotem Shamay</b> Head of Strategic Planning Unit Ministry of Environmental Protection</p>

<b>ITALY / ITALIE</b>	<b>Ms. Valentina Mauriello</b> General Directorate for Sea and Coasts Ministry of Ecological Transition
<b>LEBANON / LIBAN</b>	<b>Ms. Sally Sassine</b> Environmental Specialist, Environmental Policy Dept. – Service of Planning & Programming Ministry of Environment
<b>MALTA / MALTE</b>	<b>Dr. Richard Blundell</b> Senior Officer International Affairs Environment and Resources Authority, Marsa
<b>MONTENEGRO</b>	<b>Ms. Ivana Stojanovic</b> Adviser, Department for Sustainable Development and Integrated Coastal Zone Management Ministry of Sustainable Development and Tourism
<b>MOROCCO / MAROC</b>	<b>Mr. Mohammed Maktit</b> Chef de la Division des Etudes et de la Planification Secrétariat d’Etat auprès du Ministre de l’Energie, des Mines et du Développement Durable, chargé du Développement Durable
<b>SLOVENIA / SLOVÉNIE</b>	<b>H.E. mag. Andrej Vizjak</b> Minister, Ministry of the Environment and Spatial Planning  <b>Dr. Mitja Bricelj</b> Environment Directorate Water Department Ministry of the Environment and Spatial Planning  <b>Dr. Nataša Bratina</b> EU Coordination and International Affairs Service Ministry of the Environment and Spatial Planning  <b>Dr. Iztok Skerlic</b> Public Institute for the Promotion of Entrepreneurship and Development Projects of the Municipality of Izola, EUSAIR Facility Point Slovene Project Partner
<b>SPAIN / ESPAGNE</b>	<b>Mr. Alberto Campos</b> International Affairs Ministry for Ecological Transition
<b>TUNISIA / TUNISIE</b>	<b>Mr. Lotfi Ben Said</b> Director General, Department of Sustainable Development Ministry of Local Affairs and the Environment
<b>TURKEY / TURQUIE</b>	<b>Bahar Özögüt</b> Environmental Expert Ministry of the Environment



<b>MCSD MEMBERS – THE LOCAL AUTHORITIES GROUP MEMBRES DE LA CMDD – LE GROUPE DES AUTORITES LOCALES</b>	
<b>AVITEM : AGENCE DES VILLES ET TERRITOIRES MEDITERRANEENS DURABLES (AGENCY OF SUSTAINABLE MEDITERRANEAN CITIES AND TERRITORIES)</b>	<b>Mr. Pierre Massis</b> Avitem
<b>FAIC: FORUM OF ADRIATIC AND IONIAN CITIES (FORUM DES VILLES ADRIATIQUES ET IONIENNES)</b>	<b>Dr. Davide Frulla</b> Municipality of Fano Vice Presidency of FAIC
<b>UCLG / CGLU : UNITED CITIES AND LOCAL GOVERNMENTS / CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS</b>	<b>M. Jean-Baptiste Buffet</b>
<b>MCSD MEMBERS – THE SOCIO-ECONOMIC STAKEHOLDERS GROUP MEMBRES DE LA CMDD – LE GROUPE DES PARTIES PRENANTES SOCIO-ÉCONOMIQUES</b>	
<b>ANIMA INVESTMENT NETWORK (COOPERATION PLATFORM FOR ECONOMIC DEVELOPMENT IN THE MEDITERRANEAN / PLATEFORME DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN MÉDITERRANÉE)</b>	<b>Ms. Philomena Meli</b> Malta Enterprise Vice-présidente  <b>Mr. Aurélien Baudoin</b> Director, Network and Development
<b>ESCG: THE ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL OF GREECE / LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GRÈCE</b>	<b>Mr. Apostolos Xyrafis</b> Secretary General
<b>MCSD MEMBERS – THE NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS GROUP MEMBRES DE LA CMDD – LE GROUPE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES</b>	
<b>ECO UNION</b>	<b>Ms. Laia Segura Cueto</b>
<b>ESDF: EGYPTIAN SUSTAINABLE DEVELOPMENT FORUM (FORUM EGYPTIEN SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE )</b>	<b>Dr. Emad Adly</b> Chairperson of the Board
<b>MedPAN: MEDITERRANEAN PROTECTED AREAS NETWORK / RESEAU DES GESTIONNAIRES D'AIRES MARINES PROTEGEES EN MEDITERRANEE</b>	<b>Ms. Marie Romani</b> Executive Secretary / Secrétaire Exécutif

<b>MCS D MEMBERS – THE SCIENTIFIC COMMUNITY GROUP MEMBRES DE LA CMDD – LE GROUPE DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE</b>	
<b>MED-SDSN: MEDITERRANEAN SUSTAINABLE DEVELOPMENT SOLUTIONS NETWORK / RESEAU MEDITERRANEEN DE SOLUTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>Mr. Simone Cresti</b> Manager of SDSN Med University of Siena
<b>MEPIELAN: MEDITERRANEAN PROGRAMME FOR INTERNATIONAL ENVIRONMENTAL LAW AND NEGOTIATION (PROGRAMME MEDITERRANEEN POUR LE DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET LA NEGOCIATION)</b>	<b>Mr. Evangelos Raftopoulos</b> Director, Professor of International Law Panteion University of Athens, Greece
<b>MCS D MEMBERS – THE INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS GROUP MEMBRES DE LA CMDD – LE GROUPE DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES</b>	
<b>AFED: THE ARAB FORUM FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT (LE FORUM ARABE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT)</b>	<b>Mr. Najib Saab</b> Secretary General
<b>GWP-MED: THE GLOBAL WATER PARTNERSHIP – MEDITERRANEAN / LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EAU – MÉDITERRANÉE</b>	<b>Prof. Michael J. Scoullos</b> Chairman  <b>Mr. Vangelis Constantianos</b> Executive Secretary & Regional Coordinator
<b>UFM / UPM: SECRETARIAT OF THE UNION FOR THE MEDITERRANEAN / SECRETARIAT DE L'UNION POUR LA MEDITERRANEE</b>	<b>Ms. Alessandra Sensi</b> Head of Sector – Environment and Blue Economy Water Environment Blue Economy Division
<b>MCS D MEMBERS – PARLIAMENTARIANS MEMBRES DE LA CMDD – PARLEMENTAIRES</b>	
<b>COMPSUD: CIRCLE OF MEDITERRANEAN PARLIAMENTARIANS ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT / CERCLE DES PARLEMENTAIRES MÉDITERRANÉENS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>Mr. Mohamad Rejdali</b> Président Président de la Commune de Témara
<b>PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE MEDITERRANEAN (PAM) / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA MÉDITERRANÉE (APM)</b>	<b>H.E. Ambassador Sergio Piazzi</b> Secretary General of the PAM <b>Mr. Alain Perea</b> Member of the French Parliament Rapporteur on the Environment of the PAM <b>Ms. Irene Pasqua</b> Program Officer

<b>OBSERVERS, INCLUDING FORMER MEMBERS OF THE MCSD OBSERVATEURS, Y COMPRIS LES ANCIENS MEMBRES DE LA CMDD</b>	
<b>UN-ECE / CEE-ONU: UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE / COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE</b>	<b>Mr. Michael J. Kunz</b> Economic Affairs Officer Office of the Executive Secretary Sustainable Development and Gender Unit United Nations Economic Commission for Europe
<b>UN ESCWA / CESAO-ONU: UNITED NATIONS ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR WESTERN ASIA / COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES NATIONS UNIES POUR L'ASIE OCCIDENTALE</b>	<b>Ms. Lara Geadah</b> Associate Coordination Officer, Sustainable Development Policies Division  <b>Mr. Rami Sabella</b>
<b>EEA / AEE: EUROPEAN ENVIRONMENTAL AGENCY / AGENCE EUROPEENNE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>Mr. Ronan Uhel</b> Adviser to Executive Director <b>Ms. Cécile Roddier-Quefelec</b>
<b>IUCN-MED / UICN-MED: CENTRE FOR MEDITERRANEAN COOPERATION OF THE INTERNATIONAL UNION FOR CONSERVATION OF NATURE / CENTRE POUR LA COOPERATION MEDITERRANEENNE DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE</b>	<b>Mr. Maher Mahjoub</b> Regional Programme Coordinator
<b>MED CITIES / MED CITES</b>	<b>Mr. Josep Canals Molina</b> Secretary General  <b>Mr. Oriol Barba</b> Executive Director
<b>MIO-ECSDE: MEDITERRANEAN INFORMATION OFFICE FOR ENVIRONMENT, CULTURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT (BUREAU D'INFORMATION DE LA MÉDITERRANÉE POUR L'ENVIRONNEMENT, LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE)</b>	<b>Ms. Anastasia Roniotes</b> Head Officer
<b>WWF Med: WORLD WILD FUND FOR NATURE – MEDITERRANEAN MARINE INITIATIVE / FONDS MONDIAL POUR LA NATURE – INITIATIVE MARINE MÉDITERRANÉENNE</b>	<b>Mr. Mauro Randone</b> Regional Projects Manager  <b>Ms. Camille Loth</b>

<b>INVITED SPEAKERS / INTERVENANTS INVITES</b>	
<b>IDDDRI: Institut du développement durable et des relations internationales (Institute for Sustainable Development and International Relations)</b>	<b>Mr. Julien Rochette</b> Ocean programme Director
<b>MedECC: Mediterranean Experts on Climate and environmental Change (Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental)</b>	<b>Prof. Dr. Wolfgang Cramer</b> Coordinator  <b>Ms. Kasia Marini</b> Science Officer
<b>UNEP/MAP REGIONAL ACTIVITY CENTRES CENTRES D'ACTIVITÉS RÉGIONAUX DU PNUE/PAM</b>	
<b>INFO/RAC – CAR/INFO</b>	<b>Ms. Lorenza Babini</b> Director
<b>PAP/RAC – CAR/PAP</b>	<b>Ms. Zeljka Skaricic</b> Director
<b>Plan Bleu/RAC – CAR/Plan Bleu</b>	<b>Francois Guerquin</b> Director  <b>Ms. Lina Tode</b> Deputy Director  <b>Mr. Antoine Lafitte</b> Observatory of the Environment and Development
<b>SCP/RAC – CAR/CPD</b>	<b>Ms. Magali Outters</b> Team Leader Policy Area  <b>Ms. Ananda Alonso Nacher</b> Policy Area Project Manager,
<b>SPA/RAC – CAR/ASP</b>	<b>Mr. Khalil ATTIA</b> Director
<b>UNEP/MAP COORDINATING UNIT – BARCELONA CONVENTION SECRETARIAT UNITÉ DE COORDINATION DU PNUE/PAM – SecrÉTARIAT DE LA CONVENTION DE BARCELONE</b>	
<p><b>Ms. Tatjana Hema</b> Acting Coordinator</p> <p><b>Mr. Julien Le Tellier</b> Programme Management Officer – Socio-Economic Affairs</p> <p><b>Mr. Ilias Mavroeidis</b> Programme Management Officer – Governance</p> <p><b>Mr. Jihed Ghannem</b> Public Information Officer</p> <p>Consultants: <b>Mr. Jeremie Fosse</b> and <b>Mr. Manuel Clar-Massanet</b></p>	

**Annexe II**  
**Discours de bienvenue et déclarations**  
**(en anglais)**

**Discours de bienvenue (message vidéo enregistré) – S.E. Andrej Vizjak, Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de la Slovénie**

Dear participants,

It is my great pleasure to welcome you to the 19<sup>th</sup> Meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development on the Slovenian coast in Izola. I am convinced that in cooperation with the United Nations Environmental Programme – Mediterranean Action Plan (UNEP/MAP), representatives of our ministry, the local community of Izola and you, the participants of this important meeting, will do our best to formulate and adopt clear proposals for the transition to a Sustainable Blue Economy. Moreover, this should be visible in the Mediterranean Action Plan Medium Term Strategy 2022-2027 and the Work Program 2022-2023, which will be discussed at the 22<sup>nd</sup> Meeting of the Contracting Parties to the Barcelona Convention in Turkey in December this year.

Slovenia will do everything to strengthen the partnership with you to achieve our common goals in the sea we share. It is right now, in the post-pandemic period, that we need new, fair and active cross-border cooperation to transition to a Sustainable blue economy for the green “renaissance” of the Mediterranean. I would like to recall some of our achievements, which are the basis for changing the trends that are causing the degradation of the environment, human health and the quality of life on the shores of the common sea. These achievements include the adoption and implementation of:

- Mediterranean Strategy for Sustainable Development, adopted at COP 14 in Slovenia 2005, which is the first Sustainable Development Strategy for a regional sea at the global level;
- Protocol for Integrated Coastal Zone Management: Slovenia ratified it first on the 25<sup>th</sup> September, 2009. Due to this action, 25 September is international Mediterranean Coast Day;
- the Ecosystem Approach in coastal and marine management in the Adriatic and Ionian ecoregions with the proposal of the Pilot Project in the Mediterranean Action Plan and The EU Strategy for the Adriatic and Ionian Region to strengthen regional and subregional synergies.

Slovenia in cooperation with local communities on the coastal area managed to prepare a modern Maritime Spatial Plan which combines comprehensive coastal management with spatial planning at sea. This plan includes consideration of green infrastructure and consists of blue and green corridors, which enable ecological connectivity. It is the basis for achieving good ecological status when planning blue sustainable development. The Blue Economy takes blue and green infrastructures into account due to the economic importance of coastal and marine ecosystem services as they enable water, food and climate security of people along the common sea.

I can proudly say that the most advanced wastewater treatment plant in the Adriatic and Ionian river basins is already operating in Slovenia in Nova Gorica. It also removes microplastics and the quality of treatment reaches the bathing water standard. This is upgraded with an EU Interreg project Slovenia and Italy named “Grevislin” on the importance of green infrastructure in the international river basin, coast and sea. It is these projects that have encouraged a new form of bottom-up cooperation at local and cross-border level.

At the 6<sup>th</sup> EU Strategy for the Adriatic and Ionian Region Forum in Portorož in May 2021, we also presented our achievements in cross-border integration in the Danube region in the case of establishing a blue-green corridor between the Alps and the Black Sea including river Mura, Drava and Danube, as well as good practices in the Sava River Basin.

We especially emphasized the importance of strengthening cooperation with the young generation and the Parliament of the Sava River Basin Youth, which has been operating regularly within the International Sava Commission for 12 years. The International Teachers' Conference Landscape and Sustainable Development in April 2021 in Slovenia emphasized the importance of education for sustainable development at all levels and therefore recommended the establishment of the Adriatic Youth and Ionian Youth Parliament.

Ladies and gentlemen,

We are proud of these achievements, which strengthen cross-border cooperation among the Alps, the Danube region and the Mediterranean, and we will present them appropriately during the Slovenian Presidency of the EU Council. We will be happy to report on the conclusions of **the 19<sup>th</sup> Meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development in Slovenia** within the framework of the EU meeting of water and maritime directors in June 2021 under the item Regional Cooperation among Barcelona, Bucharest, Helcom and Ospar Conventions.

I believe that these conclusions will be innovative, concrete and feasible and will become a guide and inspiration for other regional processes as well.

I wish you successful work and welcome to the Slovenian coast, hopefully in person as soon as the conditions will allow us.

---

**Discours d'ouverture – Mme Ivana Stojanovic (Monténégro), Présidente de la CMDD  
(juin 2019 – juin 2021)**

Dear Ms. Hema,

Dear Minister Vizjak, Dear Mr. Bricelj

Dear Members of the Mediterranean Commission on Sustainable Development,

Dear partners and colleagues,

Ladies and gentlemen,

- It is my great pleasure to greet you and welcome you to the 19<sup>th</sup> meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development as the President of MCSD for the past two years. Montenegro has been honoured with the opportunity to participate and lead the work of the MCSD and contribute to the functioning of this important regional body, in close cooperation with the Mediterranean Action Plan.
- I would like to recall that back in 2002, at the Second Summit on Sustainable Development, the Mediterranean Commission on Sustainable Development was recognised as a body relevant to supporting the implementation of the Johannesburg Plan of Implementation of the World Summit on Sustainable Development. During that period, cooperation between Montenegro and the MCSD resulted in the creation and adoption of the first National Strategy for Sustainable Development for the period 2007-2012, establishing a strategic framework for supporting sustainable national development in accordance with the constitutional commitment to develop Montenegro as an ecological state.
- By adopting the UN 2030 Agenda for Sustainable Development, almost 6 years ago, political leaders committed themselves to make efforts to build a world of universal respect for ecological sustainability, human rights, rule of law, justice and equality, without any form of discrimination. Building on these achievements, the most significant step towards the sustainability of Montenegrin society was made by the adoption of a new 2030 National Sustainable Development Strategy, which aims to build a society based on continuous, inclusive and sustainable economic growth, natural resources protection, improving the state of human resources, strengthening social inclusion, and supporting these values, norms and patterns of behaviour. This National strategy integrates MAP policies, especially the MSSD.
- In the past two years, the MCSD has worked towards establishing mechanisms that should put our Mediterranean context of action into service of overall efforts in achieving the objectives and tasks defined by the UN 2030 Agenda for Sustainable Development. During the Montenegrin presidency of the MCSD, we strived to provide an adequate contribution to the achievement of this ambition.
- Monitoring measurable effects towards achieving sustainable development goals is demanding, as it implies a reorganisation of the existing system of expert methodological and statistical monitoring of the state-of-play, processes and outcome indicators in all segments of society's development. Although Montenegro has made significant progress in this respect, a complicated process of introducing sustainable development indicators in line with the National Strategy's Action Plan is ahead of us, in order to be able to round out the reporting system in accordance with the requirements of the UN 2030 Agenda for Sustainable Development. In this regard, work of the MCSD in 2020-2021 was focused on the Mediterranean Sustainability Dashboard



and integration of SCP Indicators within the Regional Observatory on the Environment and Development.

- The use of various information platforms, as well as their testing and application should be coordinated, in order to facilitate the generation of data from national and regional levels aimed at reaching measurable effects towards achieving sustainable goals. Unfortunately, at COP21 in December 2019 no budget was allocated to support the implementation of mechanisms for analysing the compatibility of national strategies and the institutional framework for sustainable development with the Simplified Peer Review Mechanism (SIMPEER) of National Strategies for Sustainable Development. SIMPEER is an integral part of the MCSD Reform adopted by COP 19, which also adopted the MSSD in 2016. Stemming from the experience of Montenegro gained in this process during 2016 and 2017, I would like to highlight the need for stronger connections of SIMPEER with reporting mechanisms within the scope of preparation of global reports on the implementation of the UN 2030 Agenda on Sustainable Development, including sustainable development indicators. Therefore, I would like to recommend for this exercise to be introduced again in the next biennium in order to allow for the remaining Contracting parties to participate and benefit from it, as well as for MCSD to play a role in the process.
- In the previous two years, the focus has been also on the very important processes of mid-term evaluations of the MSSD and of the SCP Regional Action Plan, which draft results and recommendations will be presented at the 19<sup>th</sup> MCSD Meeting, for consideration and comments by the MCSD in view of their finalization and submission to UNEP/MAP Focal Points and to COP 22, with proposals on the way forward for the next period of implementation.
- In the 2020-2021 biennium, MCSD has also paid attention to the preparation and consultations process for the assessment studies. It is necessary to emphasize the importance of the SoED report, which is the most comprehensive Mediterranean assessment of its kind in a decade and which was released in October 2020. Its key recommendations and results will be presented at the 19<sup>th</sup> Meeting of the MCSD, with focus on actions for decision-makers. In addition, in 2020-2021, a lot of work has been done in the framework of the MED 2050 Foresight Study, and we will hear in the following days on the next steps and perspectives towards the inclusion of the MCSD in this participatory exercise.
- This biennium has also been productive in terms of the work done under MedECC (Mediterranean Experts on Climate and environmental Change) and I would like to encourage you to engage in the discussion and formulate conclusions on MedECC's perspectives, including in view of a long-term support to this successful regional initiative, as a recognized science-policy interface within the UNEP/MAP – Barcelona Convention system and for further collaboration with the MCSD on climate and environmental matters. It is expected for the MAR1 Summary for Policy-Makers to be submitted for consideration and possible endorsement by the MAP Focal Points and by COP 22.
- In terms of implementation of the priority measures from the Agenda for Sustainable Development in the Mediterranean, I consider especially important the development of optimal practical models for the application of integrated coastal zones management principles, in synergy with the application of an ecosystem approach in the planning of intended use of marine areas. In this context, we expect that the MCSD will continue contributing to the integration of priorities into the Mediterranean Action Plan's programme of activities and the 2022-2027 Medium-Term Strategy.
- In addition, fully aligned with the MSSD approach on stakeholders' engagement, I would like also to pay tribute to key partners for the work done on MSSD Flagship Initiatives, giving concrete form to practical approaches to the implementation of priority actions and sustainable development

measures. I also believe that in the period ahead, we need to strengthen that part of the implementation of the Mediterranean Strategy for Sustainable Development, while encouraging science-policy interface as an asset for the implementation of a sustainable development policy, and evidence-based decision making. We suggest that this approach be strengthened by ensuring that all groups of members of the MCSD play an active role in this process, while promoting the exchange of knowledge and experience among numerous entities, which is one of the basic tasks of Mediterranean Commission's work.

- Without forgetting the contribution of the MCSD to building an institutional framework for sustainable development both in Montenegro and throughout the Mediterranean, we are aware of the importance of its role in the implementation of the UN 2030 Agenda for Sustainable Development at the regional and national level. Additionally, uniqueness of this regional body based on the commitment to the sustainable development of coastal areas of the Mediterranean in accordance with the Barcelona Convention and the Protocol on Integrated Coastal Zone Management in the Mediterranean provides a unique institutional and programme context for the implementation of the 14<sup>th</sup> Sustainable Development Goal (SDG), as well as SDGs 6, 11, 12, 13 and 15. Such uniqueness opens up new opportunities for Mediterranean countries to implement, within the frameworks of their national sustainable development policies, integrated coastal zone management instruments to limit the rising pressures on natural resources of the sea and coastal areas, while maintaining the trend of positive economic effects.
  - Last but not least, it is necessary to say a few words about efforts invested in the moving forward towards a strategic response to the COVID-19. Numerous reports have shown that environmental dimension play a critical role in both understanding the origins of the COVID-19 crisis and successfully rebuilding a post-pandemic world, addressing the inadequacy of the global response to environmental degradation challenges. Despite the COVID-19 crisis, the 2030 Agenda, the Sustainable Development Goals represent our best existing global road map for the future. In the current situation of Covid-19 pandemic and the post-Covid recovery, it is necessary to strengthen even more our endeavors towards a sustainable and smart growth in line with the Agenda 2030 for Sustainable Development and its goals. Now it is the right moment to maximize our efforts in transforming the world into a resource-efficient and competitive economy where economic growth is decoupled from resource use, “by turning environmental challenges into opportunities across all policy areas and making the transition just and inclusive for all” (EU Green Deal). To foster discussions on a sustainable, resilient and inclusive future through a sustainable blue economy for a post-COVID recovery in the Mediterranean tomorrow will be organized a Roundtable with experts from important regional organizations on Achievement of the SDGs and Transition towards a Sustainable Blue Economy for a Post-COVID Green Renaissance in the Mediterranean.
  - Prior to conclude, I would like to warmly thank the members of the MCSD Steering Committee with whom Montenegro worked in 2020-2021 for a fruitful cooperation: Italy, MEPIELAN, Morocco, Turkey, UCLG, and UfM. It has been a pleasure for myself personally to be part of the team and a big thank you goes also to the Secretariat and I must specifically mention Julien, for their great support and guidance in the last 2 years.
  - Wishing a good luck to my Colleague and Friends from Slovenia, I expect a great 19<sup>th</sup> MCSD meeting and a very successful and productive biennium ahead of us.
  - Thank you.
-

## **Discours de bienvenue – Mme Tatjana Hema, Coordonnatrice par intérim du PNUE/PAM**

Ms. Ivana Stojanovic, President of the MCSD,

Mr. Mitja Bricelj, National Focal Point for Slovenia, Representative of the host country,

MCSD Members and Observers,

Distinguished Delegates, Dear Colleagues,

On behalf of the Mediterranean Action Plan (MAP)-Barcelona Convention Secretariat, I wish to thank you for being with us this week.

I express my gratitude to the Government of Slovenia for virtually hosting this 19<sup>th</sup> Meeting of the Mediterranean Commission on Sustainable Development (MCSD).

This year coincides with the 45<sup>th</sup> anniversary of the adoption of the Barcelona Convention and the 25<sup>th</sup> Anniversary of the MCSD. And 16 years ago, in 2005, the initial version of the Mediterranean Strategy for Sustainable Development (MSSD) 2005-2015 was adopted in Portoroz, Slovenia, by all the Contracting Parties to the Barcelona Convention on the occasion of their 14<sup>th</sup> Meeting (COP 14).

This MCSD Meeting hosted by Slovenia is taking place just a few weeks before the country ensures the EU Presidency in the second half of 2021. For us, this represents a unique opportunity to amplify our calls for a green renaissance in the Mediterranean, considering the new EU Mediterranean Agenda and the European Green Deal. In practical terms, this would include the deployment of a sustainable blue economy and the pursuit of investment paths that decouple development from pollution towards the achievement of the SDGs in our region.

It is my pleasure to acknowledge the substantive contribution and commitment Slovenia is playing in the MAP-Barcelona Convention system, as well as an active role at the sub-regional level through its important efforts in the framework of the EU Strategy for the Adriatic Ionian Region (EUSAIR). Through this role, Slovenia is advancing key instruments under the UNEP/MAP-Barcelona Convention system, including Integrated Coastal Zone Management (ICZM) and Marine Spatial Planning (MSP).

Mesdames et Messieurs,

La Convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone) est un traité international de l'ONU. Cet Accord multilatéral régional pour l'environnement réunit, depuis 45 ans, les 21 pays riverains de la Méditerranée et l'Union européenne, en tant que Parties contractantes, ainsi qu'un grand nombre de partenaires, dont certains sont présents aujourd'hui en tant que Membres et Observateurs de la CMDD.

Les pays méditerranéens ont construit l'un des cadres normatifs les plus avancés au sein du Programme des mers régionales du PNUE et la SMDD correspond à un document prospectif orienté vers l'action et aligné sur le Programme universel 2030, les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris sur le Changement climatique.

Notre mandat principal se concentre sur la protection du milieu marin et des zones côtières, mais la Convention de Barcelone englobe aussi les dimensions sociales et économiques du développement durable.

La gestion durable de la mer Méditerranée et du littoral a toujours été notre priorité fondamentale pour découpler le développement socio-économique de la dégradation de l'environnement, limitant ainsi les pressions exercées sur notre environnement commun.

Chers Collègues,

Cette 19<sup>e</sup> Réunion de la CMDD se déroule dans une période très difficile, au cours d'une pandémie qui a surgit au milieu d'une triple crise environnementale planétaire sans précédent de pollution, de perte de biodiversité et de changement climatique, une crise qui a des impacts aigus sur la Méditerranée.

Le Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED), préparé par notre Centre d'activités régionales Plan Bleu, et le premier rapport d'évaluation de la Méditerranée (MAR1) des Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC) mettent en garde quant au lourd tribut que la crise environnementale fait peser sur la région méditerranéenne.

Les inégalités croissantes, la perte de biodiversité, l'impact du changement climatique et la pression incessante exercée sur les écosystèmes par les secteurs économiques peuvent entraîner des dommages environnementaux irréversibles.

La région n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), confirmant l'urgence d'une renaissance verte dans l'ère post-COVID : à moins que des mesures urgentes et ambitieuses ne soient prises pour infléchir les tendances actuelles, la dégradation de l'environnement pourrait avoir de graves conséquences sur la santé humaine et les moyens de subsistance.

Malgré ce contexte plutôt sombre, notre région a des raisons d'espérer. Tous les ingrédients d'une renaissance verte sont en place : une base scientifique solide avec des institutions de recherche de premier plan et des niveaux d'éducation élevés, une technologie verte en évolution rapide et des flux financiers abondants pour la reprise. En outre, l'opinion publique est de plus en plus consciente du besoin de transformation, notamment par des changements radicaux dans les modes de production et de consommation.

Bien sûr, il existe des différences dans les contextes et les capacités nationales. Dans plusieurs pays, les économies étaient en difficulté avant même que la pandémie ne frappe. Mobiliser des fonds pour une relance verte est donc particulièrement ardu et en même temps nécessaire. D'où l'importance de la notion de solidarité régionale inscrite dans le système PAM-Convention de Barcelone.

En février 2021, la Commission européenne a annoncé un nouvel « Agenda pour la Méditerranée », qui comprend un plan économique et d'investissement dédié pour stimuler la reprise socio-économique à long terme dans « l'intérêt mutuel de l'UE et de ses voisins du Sud ». C'est une évolution particulièrement bienvenue dans notre région. Ce nouvel Agenda prévoit que « Les efforts se poursuivront pour renforcer la coopération régionale, avec l'Union pour la Méditerranée (UpM) en tant que point focal, et soutenir la coopération sous-régionale et interrégionale, notamment avec les partenaires africains ».

Transformer les paroles en actes sera crucial et les forums politiques, tels que ceux proposés par nos partenaires de l'Union pour la Méditerranée et d'autres membres de la CMDD, pourraient faciliter une plus grande intégration des instruments juridiques et des outils de mise en œuvre offerts par le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone.

Dear Colleagues,

Since the 18<sup>th</sup> Meeting of the MCSD held in Budva, Montenegro, in June 2019, important progress has been made within the UNEP/MAP – Barcelona Convention system, including the MCSD under the presidency of Montenegro.

Through the Naples Ministerial Declaration adopted at COP 21 in December 2019, the Contracting Parties committed to take concrete action to enhance the level of safeguard of the Mediterranean Sea and its coastal region, as a place of peace, dialogue and solidarity, as a bridge between civilizations and as a model for environmental protection in the context of sustainable development and multilateral cooperation. They considered that the resources of the Mediterranean should trigger economic prosperity and contribute to the stability of the region with green jobs and innovation opportunities for the sectors of the maritime economy, in full respect of the environmental protection, in a circular approach and good governance pattern, supported by the implementation of the MSSD.

We must seize a unique chance to put the Mediterranean region and countries on sustainable trajectories that prioritize economic opportunity, poverty reduction and planetary health at once. This is not only crucial, but also within the region's reach.

Our meeting will deepen our reflection on activating a green renaissance in the Mediterranean, including through a circular economy and more sustainable consumption and production patterns.

In December 2021, UNEP/MAP will submit a raft of pollution prevention/reduction/phase out, pro-sustainability regional plans and decisions for adoption by the 22<sup>nd</sup> Meeting of the Contracting Parties (COP 22) to be held in Antalya, Turkey.

COP 22 will also adopt the UNEP/MAP MTS 2022-2027, echoing the priorities set by UNEP while considering the specificities of the Mediterranean.

COP 22 will serve as a regional forum to take stock of this year's major conferences, including UNEA-5, Climate and Biodiversity COPs, the IUCN World Conservation Congress, and the High-level Political Forum in the context of the decade of action for the SDGs and to discuss pathways to "flick the green switch" for a sustainable, resilient and inclusive future in the Mediterranean.

As an important milestone on the way to COP 22 and as the most inclusive body of the UNEP/MAP-Barcelona Convention system, the contribution of the MCSD will be essential to a successful meeting of the Contracting Parties in December that addresses the burning issues and paves the way for the green renaissance we wish to see in our region.

Dear Colleagues,

A few weeks ago, the UNEP/MAP family also has lost Dr. Charalambos Hajipakkos, a great friend, MCSD Member from Cyprus. I would like pay tribute to his commitment and contribution to the work of the MCSD.

He loved the Mediterranean and he demonstrated it consistently through his life and work, which had been punctuated by wisdom and kindness.

He contributed to pushing forward the ambitious agenda for the protection of the Mediterranean environment and its sustainable development.

My deepest condolences go to his family and colleagues. He shall be remembered with the fondest of memories.

I cannot possibly conclude my statement without applauding what our former Coordinator, Mr. Gaetano Leone, who has recently retired after a long career with the United Nations, including eight years at the helm of UNEP/MAP in Athens, has accomplished.

Gaetano brought a lot to the UNEP/MAP – Barcelona Convention system and left us a strong legacy. He deftly delivered three successful COPs where important and forward-looking and stronger commitments were taken by the Contracting Parties: COP 19 in Athens in 2016, COP 20 in Tirana in 2017, and COP 21 in his home city, Naples, Italy in 2019. His leadership, special contribution to the strengthening of MAP-Barcelona Convention system, considering strongly the development issues strictly related with environmental sustainability, reaching out to solid partnerships and enhancing the impact of our work in the region will continue inspiring us in the future.

We are committed, now more than ever, to fulfil this vision that guides us towards peace, prosperity, and healthy ecosystems in our Mediterranean region.

I count on this MCSD Meeting to be a meeting of delivery, and I invite you all of MSCD Members to continue to be more than ever an active part of the Mediterranean's and MAP-Barcelona Convention system's response to sustainable development challenges, for implementing our common agenda in the region.

Best wishes for a fruitful and successful meeting.

Thank you.

---

**Annexe III**

**Ordre du jour de la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD**

### **Annexe III : Ordre du jour de la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD**

- Point 1 de l'ordre du jour**      **Ouverture de la réunion**
- Point 2 de l'ordre du jour**      **Questions d'organisation**
- a) Élection du comité de pilotage
  - b) Adoption de l'ordre du jour provisoire
  - c) Organisation des travaux
- Point 3 de l'ordre du jour**      **Rapport du Coordonnateur sur les activités de développement durable pour la période juin 2019 – mai 2021**
- Point 4 de l'ordre du jour**      **Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD)**
- a) Promouvoir la SMDD dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD) : apprentissage par les pairs à partir des examens nationaux volontaires
  - b) Initiatives phares de la SMDD
  - c) Tableau de bord méditerranéen de la durabilité
  - d) Évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables (CPD)
- Point 5 de l'ordre du jour**      **Études d'évaluation et de prospective récentes et futures**
- a) Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED)
  - b) Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR 1) des Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC)
  - c) Feuille de route de l'étude prospective MED 2050 : état des lieux et prochaines étapes
- Point 6 de l'ordre du jour**      **Réalisation des ODD et transition vers une économie bleue durable pour une renaissance verte post-COVID en Méditerranée**
- Point 7 de l'ordre du jour**      **Intégration des considérations de durabilité dans le système du PNUE/PAM – Convention de Barcelone : projet de Stratégie à moyen terme 2022-2027, projet de Programme de travail 2022-2023, contributions à la Déclaration ministérielle de la COP 22**
- Point 8 de l'ordre du jour**      **Composition de la CMDD**
- Point 9 de l'ordre du jour**      **Autres questions, y compris la date et le lieu de la prochaine Réunion de la CMDD**
- Point 10 de l'ordre du jour**      **Conclusions et recommandations**



**Annexe IV**

**Point 6 de l'ordre du jour – Table ronde : Réalisation des ODD et transition vers une économie bleue durable pour une renaissance verte post-COVID en Méditerranée.**

**Note conceptuelle**

**(en anglais)**

**Point 6 de l'ordre du jour – Table ronde : Réalisation des ODD et transition vers une économie bleue durable pour une renaissance verte post-COVID en Méditerranée. Note conceptuelle (en anglais)**

1. The report on the State of the Environment and Development in the Mediterranean ([SoED](#)) and the First Mediterranean Assessment Report ([MARI](#)) of the Mediterranean Experts on Climate and environmental Change (MedECC) warn of the hefty toll that the global triple crisis of climate change, biodiversity loss and pollution is taking on the Mediterranean region.
2. Rising inequality, biodiversity loss, growing impact of climate change and unrelenting pressure on ecosystems from economic sectors can lead to irreversible environmental damage. The region is not on track to achieve the SDGs, confirming the urgency of a green renaissance in the post-COVID era: unless urgent and resolute action is taken to halt current trends, environmental degradation could have serious consequences for human health and livelihoods.
3. Those ‘twin reports’ during a global pandemic of zoonotic origin provide a “wake-up call” in favor of the One Health approach to bolster the region’s resilience, a renewed call for “Investing in environmental sustainability to achieve social and economic development” (MSSD subtitle) – echoing the scope of 2021 major global conferences, i.e. UNEA-5, Climate and Biodiversity COPs, the IUCN World Conservation Congress, and the High-level Political Forum for “*Sustainable and resilient recovery from the COVID-19 pandemic that promotes the economic, social and environmental dimensions of sustainable development: building an inclusive and effective path for the achievement of the 2030 Agenda in the context of the decade of action and delivery for sustainable development*”.
4. In June 2020, the UNEP/MAP – Barcelona Convention Secretariat published its [Strategic Response to the COVID-19: a blueprint for action](#). The document identified two complementary priorities: ensuring that the COVID-induced disruptions do not result in a lax approach to environmental regulations; and, advocating for practical ways in which Mediterranean countries can recover in a more sustainable, inclusive and resilient fashion.
5. UNEP/MAP has undertaken advocacy for a green renaissance, based on the arguments for “building back greener” laid out in the above-mentioned Strategic Response document. At the heart of this endeavor lies the importance of compliance and enforcement. The full implementation of obligations by the Contracting Parties to the Barcelona Convention, supported by all stakeholders and partners, constitutes a crucial building block for a sustainable future which leaves no one behind.
6. The MSSD, which encompasses the SDGs and contextualizes them in the Mediterranean context, provides a blueprint for a green action towards a better a world where basic needs, healthy food, adequate housing, access to education, health, culture, are guaranteed to all, a world where solidarity open the path to further possibilities and perspectives.
7. In a nutshell, the road to a green renaissance in the Mediterranean starts with a new impetus for compliance and enforcement of the legal framework and the full implementation of the MSSD. The unprecedented mobilization of resources (stimulus packages) and policymakers’ attention devoted to recovery from COVID-19 present opportunities to accelerate enforcement, compliance and implementation at a hitherto unprecedented pace and scale in the region.
8. Recent developments have set the stage for a pro-sustainability push in the context of recovery from COVID-19: 1) In line with the EU Green Deal, the EU’s long-term budget, coupled with NextGenerationEU, the temporary instrument designed to boost the recovery, represent the largest stimulus package ever financed in Europe; and, 2) A new ‘Agenda for the Mediterranean’ announced

by the European Commission, including a dedicated Economic and Investment Plan to spur the long-term socio-economic recovery in the Southern Neighbourhood, in line with the principle of regional solidarity enshrined in the Barcelona Convention.

9. To foster discussions on a sustainable, resilient and inclusive future through a sustainable blue economy for a post-COVID green renaissance in the Mediterranean, a roundtable is envisaged with the following speakers:

- **Introduction by the moderator: Parliamentary diplomacy in support of regional multilateralism and solidarity for the environment and sustainable development in the Mediterranean region:** Ambassador Sergio Piazzi, Secretary General of the Parliamentary Assembly of the Mediterranean (PAM).
- **From regional marine governance in times of crisis to strategic outlook:** Mr. Julien Rochette, Ocean Programme Director, Institute for Sustainable Development and International Relations (IDDRI).
- **Practical aspects and implementation of the new Agenda for the Mediterranean in the context of the EU Green Deal:** Ms. Isabelle Viallon, European Commission, DG MARE, Deputy Head of Unit, Sea-Basin Strategies, Maritime Regional Cooperation and Maritime Security.
- **Green Recovery plans in the Arab world:** Mr. Najib Saab, Secretary General of the Arab Forum for the Environment and development (AFED).
- **The SDGs in the Mediterranean:** Mr. Simone Cresti, Manager of SDSN Med.
- **Regional measures to support green and circular businesses in the Mediterranean:** Ms. Magali Outters, SCP/RAC.
- **From global and regional commitments to national initiatives and policies on Sustainable Blue Economy – the Italian approach:** Ms. Valentina Mauriello, Ministry for Ecological Transition, Italy.
- **Promotion of Green Entrepreneurship at the local level in the framework of EU Strategy for the Adriatic-Ionian Region (EUSAIR):** Mr. Iztok Škerlič, Public Institute for the Promotion of Entrepreneurship and Development Projects of the Municipality of Izola, EUSAIR Facility Point Slovene Project Partner.

10. The outcome of this panel discussions and respective reactions from the MCSD Members may represent the first elements that the MCSD may consider in view of feeding the relevant discussions at the 22<sup>nd</sup> Meeting of the Contracting Parties to the Barcelona Convention (COP 22) (Antalya, Turkey, December 2021) and in the preparation of its Declaration.

---

**Annexe V**

**Éléments possibles pour examen de la CMDD à l'attention de la COP 22  
(projet tel que discuté à la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD)**

**(en anglais)**

## **Annexe V: Éléments possibles pour examen de la CMDD à l'attention de la COP 22 (projet tel que discuté à la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD) (en anglais)**

- The increasing impacts of the maritime sector have become a serious reality to face. **Effective measures to strengthen the efficiency and sustainability of Mediterranean coastal infrastructure and ports, with the view to foster the decarbonization and the reduction of greenhouse gas and pollutants represent a key response to the threats posed by the maritime economy.**
  - With the maritime economy projected to double in size by 2030, the financial community, in particular private financing, has a key role to play to pivot the global economic system towards rebuilding sustainable ocean and sea prosperity and regenerating the health of the ocean and seas. **It is therefore essential to enhance the engagement of the financial sector, as well as to increase public private partnerships to mobilize and unlock innovative sustainable blue finance.**
  - The COVID-19 crisis provides a unique opportunity for strengthening the support to SCP and sustainable businesses in the Mediterranean. **There is an urgent need to adapt human activities to the carrying capacity of the Mediterranean ecosystem, redesigning our resource intensive and linear economy. The implementation of a regional framework to support the development of green and circular businesses and strengthen the demand for sustainable products in the Mediterranean comes at a timely moment, as an opportunity to catalyze action and partnerships.**
  - **The 19<sup>th</sup> Meeting of the MCS D highlighted the strategic importance of close cooperation at national and regional levels among governments, parliamentarians, local authorities, business communities, civil society organizations, scientific experts, and financial institutions to ensure the implementation of the measures required to address environmental and climate change challenges, including the most effective use of the resources allocated through post-COVID green recovery plans.**
  - **Integrate the recommendations from the mid-term evaluations of the MSSD and of the SCP Action Plan in an short operational policy document** to be coordinated by the Secretariat with inputs from MCS D Members and Observers, validated by the MCS D Steering Committee, and submitted to COP 22;
  - **Call for accelerating the MSSD implementation**, promoting cross-sectoral approaches, including by channeling resources mobilized for the recovery from COVID-19 to achieve the required **change recommended by SoED (synergies should be sought between (a) securing compliance with and enforcement of existing obligations and (b) transforming socio-economic systems for a post-COVID green renaissance)**. Ensure adequate interfacing between the entire endeavor led by UNEP/MAP, including the MSSD, and existing systems in place in Mediterranean countries for the pursuit of 2030 Agenda/SDGs;
  - **Explore mechanisms to increase the visibility/attractiveness of the MSSD** (communication component): **the private sectors and citizens must become directly involved in the MSSD implementation, through communication campaigns and ad-hoc events;**
  - **Further identify and enhance** funding opportunities and potential donors: the MSSD should be better funded, visible and attractive for all stakeholders;
  - **Further promote experience sharing**, including through an online platform/repository (website gathering relevant initiatives) and scale up MSSD Flagship Initiatives;
  - **Enhance monitoring mechanisms** (scope, update, accessibility): Review the level of update of indicators according to current needs and capacities for the Mediterranean sustainability agenda, including the MSSD, 2030 Agenda and SDGs.
- Major forthcoming global events – to be completed** (e.g. UfM agenda/Ministerial, Pre-COP in Milan, Italy):
- HLPF 2021, NY, 6-15 July 2021 – Theme: “Sustainable and resilient recovery from the COVID-19 pandemic that promotes the economic, social and environmental dimensions of sustainable development: building an inclusive and effective path for the achievement of the 2030 Agenda in the context of the decade of action and delivery for sustainable development”
  - IUCN WCC, Marseille, France, 3-11 September 2021
  - CBD COP 15, Kunming, China, 11-24 October 2021
  - UNFCCC COP 26, Glasgow, UK, 1-12 November 2021

**Annexe VI**

**Composition de la CMDD pour juin 2021 – juin 2023, membres autres que les Parties contractantes,  
telle qu'approuvée par la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD**

## **Annexe VI : Composition de la CMDD pour juin 2021 – juin 2023, membres autres que les Parties contractantes, telle qu'approuvée par la 19<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD**

Les nouveaux membres de la CMDD sont indiqués en gras ci-dessous :

- Le Groupe des Autorités locales : l'Agence des Villes et Territoires méditerranéens durables (AVITEM – 2<sup>e</sup> mandat), le Forum des villes adriatiques et ioniennes (FAIC – 2<sup>e</sup> mandat) et le **Réseau des villes méditerranéennes (Med Cities)** ;
  - Le Groupe des acteurs socio-économiques : l'Association des chambres de commerce et d'industrie méditerranéennes (ASCAME – 2<sup>e</sup> mandat), le Conseil économique et social de Grèce (ESCG – 2<sup>e</sup> mandat), et la **Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement** ;
  - Le Groupe des Organisations non gouvernementales : ECO UNION (2<sup>e</sup> mandat), le Forum égyptien du développement durable (ESDF – 2<sup>e</sup> mandat), et le Réseau des gestionnaires des aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN – 2<sup>e</sup> mandat) ;
  - Le Groupe de la Communauté scientifique : les **Experts méditerranéens sur le Changement Climatique et environnemental (MedECC)**, le **Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CIDCE)**, et **Dr. Fatima Driouech, Vice-présidente du Panel international sur le Changement climatique (GIEC), Groupe de travail I, Université Polytechnique Mohammed VI, Maroc** ;
  - Le Groupe des organisations intergouvernementales : le Forum arabe pour l'environnement et le développement (AFED – 2<sup>e</sup> mandat), le Partenariat mondial pour l'eau – Méditerranée (GWP-Med – 2<sup>e</sup> mandat), et le **Centre de coopération méditerranéenne de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-Med)** ;
  - Le Groupe des parlementaires : le Cercle des représentants parlementaires méditerranéens pour le développement durable (COMPSUD), l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), et l'**Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP-OSCE)**.
-